

ETUDIANTS !

MIDI
Libre

**Gagnez un voyage
pour les USA**



**Le Midi Libre lance très bientôt
un Super Concours Tombola**



RESTEZ A L'AFFUT DE VOTRE QUOTIDIEN DE NOMBREUSES SURPRISES VOUS Y ATTENDENT

**LE MINISTRE
DES TIC DÉMENT
LE DÉPART
DE DJEZZY**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 907 Jeudi 4 mars 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ANTAR YAHIA :
«A KHARTOUM,
J'ÉTAIS DÉCIDÉ
À ME VENGER !»**

Page 12

BELAIZ REND SA COPIE AU GOUVERNEMENT

PROJET DE LOI POUR LES DROITS POLITIQUES DE LA FEMME

Lire en page 3



Ph / Midi Libre



Ph / D. R.

EN GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS PRÈS DE TROIS MOIS

MERYEM MEHDI À L'ARTICLE DE LA MORT

Lire en page 5

TROIS MILLIONS DE TRANSACTIONS EFFECTUÉES VIA CE PROCÉDÉ

Le retrait par cartes magnétiques séduit les Algériens

Les Algériens utilisent 10 fois plus les cartes à puce, appelées également cartes magnétiques, pour le retrait d'argent que les chèques postaux. En effet, de 300 mille transactions recensées en 2009, le nombre est passé à 3 millions.

PAR YOUNES DJAMA

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information, précisant que sur un total de 5 millions de cartes à puce ou magnétiques distribuées, 2,5 millions sont utilisées plus fréquemment. Invité, hier matin, de la rédaction de la chaîne III, le ministre des PTIC a indiqué, dans ce sens, que ses services prévoient la réalisation, pour cette année, de 300 nouveaux DAB (Distributeurs automatiques de billets), ajoutant que l'objectif de son département est d'atteindre, dans les trois prochaines années, un total de



Les distributeurs automatiques de billets ont supplanté les chèques postaux.

2.000 DAB. M. Bessalah a tenu à préciser que le financement se fera sur les fonds propres de l'entreprise Algérie Telecom (AT). Interrogé sur la manière d'éviter les détournements des comptes postaux, le ministre des PTIC a tenu, de prime abord, à

rassurer que le nombre des «gros» détournements a sensiblement diminué ce qui n'a pas empêché toutefois les «petits» détournements à proliférer. Pour combattre ces petits détournements, une seule solution envisagée est, au demeurant, efficace. Il s'agit du contrôle des sources à travers l'IBP (nouveau système d'Informatisation des bureaux de Postes permettant la polyvalence des guichets. «Aujourd'hui, l'IBP permet de contrôler en temps réel la situation financière des bureaux de postes», a déclaré Bessalah. «Ce n'est qu'avec ce genre de mesures dissuasives et de contrôle en temps réel qu'on peut limiter et atténuer ce phénomène», a-t-il ajouté. Sur un autre sujet, Hamid Bessalah a confirmé qu'un montage financier se fait actuellement pour le lancement d'une deuxième opération Ousractic (un PC pour chaque famille). «Espérons seulement qu'on ne va pas revenir au problème du crédit bancaire qu'on a rencontré lors de la première opération», a-t-il toutefois souligné. D'autre part, le ministre des PTIC a indiqué que le nombre des abonnés

au réseau téléphonique (fixe et mobile) s'élève à 31 millions. Et de préciser, à ce propos, que les trois opérateurs de téléphonie mobile (Djezzy, Nedjma et Mobilis), couvrent environ 95% du territoire et les 5% restants ne sont pas couverts. Des efforts seront d'ailleurs entrepris pour améliorer le taux de couverture. En ce qui concerne le conflit Eepad-Algérie Telecom (AT), M. Bessalah a indiqué que le dossier est entre les mains de la justice, ajoutant que la question se résume à un seul point : «AT doit récupérer son argent, point à la ligne». Et ce, en attendant que les décisions qui ont été prises puissent être exécutées. Est-ce à dire qu'on ne reparlera plus de l'épisode Eepad ? «Cela dépend de ses propriétaires. Si l'Eepad considère qu'il veut revenir sur le marché, il lui faudra d'abord s'acquitter de ses dettes», a tranché le ministre. Y. D.

Bessalah dément le départ de Djezzy

Le ministre des PTIC a démenti que l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy ait, du moins officiellement, formulé son intention de se retirer du marché algérien en raison des difficultés, comme il a été rapporté par les médias. «Djezzy Telecom continue à activer en Algérie d'une manière très intense; il compte beaucoup d'abonnés et un bon réseau qui est de 6.000 BTS. Il a un réseau commercial intéressant et continue à travailler et profiter de sa position et, jusqu'à aujourd'hui, il n'a exprimé aucune intention de se retirer du marché, du moins, officiellement. Maintenant, concernant les supputations de la presse, c'est une autre paire de manches. (...) Je ne pense pas que Djezzy pense se retirer, en tous cas, il n'a pas exprimé cette intention; maintenant c'est au propriétaire de décider», a-t-il affirmé. Y. D.

Pas de partenariat entre AT et un opérateur français

Le ministre des PTIC a démenti de manière qui ne prête à aucune équivoque, qu'Algérie Telecom (AT) ait recouru à une expertise étrangère en vue de développer son bouquet télé-numérique. Tout en affirmant qu'en matière de partenariat, la préférence nationale est de mise, Bessalah n'a toutefois pas exclu l'avènement de partenariats avec des étrangers selon les règles arrêtées par le gouvernement. «Il faut savoir qu'il y a une consultation qui doit être faite et je crois que dans le monde, il n'y a pas un seul opérateur qui détienne toute la technologie», a-t-il argué. Et d'ajouter qu'AT fera appel à des opérateurs locaux pour la distribution et fera, éventuellement, appel à des étrangers mais toujours avec les principes arrêtés par le gouvernement dans le cadre de la préférence nationale. «Nous sommes favorables à cette approche, dès le début d'ailleurs, et nous la soutenons. Car, la société de l'information ne peut se développer qu'avec une économie numérique locale», a affirmé le ministre. Y. D.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-SERBE

Plusieurs opportunités d'investissement examinées

PAR AMAR AOUIMER

Une importante rencontre entre des hommes d'affaires algériens et serbes a eu lieu, hier, à l'hôtel Sheraton au cours de laquelle des opportunités d'investissement ont été examinées entre les deux parties. Le ministre de l'Industrie et de la promotion des investissements, Hamid Temmar, a affirmé que «le capital expertise sert beaucoup aux nouvelles générations, la Serbie peut nous aider et développer un partenariat avec nous en dépit d'une période difficile traversée par cette nation. L'Algérie a œuvré pour la stabilité et nous essayons depuis dix ans de développer une économie dynamique, libre et efficiente. Depuis 2000, nous avons reconstruit notre économie. Nous avons dépassé 200 milliards dollars pour mettre en place des capacités diverses». Il ajoute : «nous développons les chemins de fer (1.500 km), les routes et nous menons à bien le programme de développement économique quinquennal. Dans l'hydraulique, il existe des opportunités de réalisation de grands projets d'envergure requérant des entreprises de grande envergure, ainsi que



Hamid Temmar.

dans la construction de logements». Selon le président de la Chambre algérienne de Commerce et d'industrie (CACI), Brahim Bendjaber, il s'agit de mettre les gens en contact afin de rechercher les voies et les moyens d'assurer un partenariat dans des domaines variés, tels que l'hydraulique, l'électricité, la pharmacie l'énergie, l'agri-

culture, l'agroalimentaire et le tourisme...

Il dira que les hommes d'affaires de Serbie ne sont pas venus seulement pour vendre leurs produits, mais également pour décrocher des contrats d'investissement et de partenariat. Miladan Dinke, vice-premier ministre de l'Economie et du développement régional de Serbie estime que «les hommes d'affaires des deux pays aspirent au développement du partenariat et des relations économiques et commerciales sachant la coopération entre l'Algérie et la Serbie». «Nous pouvons élargir notre présence en Algérie, nous sommes impressionnés par les investissements en Algérie où 140 milliards dollars ont été investis dans la construction et le logement. Nous sommes à même de démarrer rapidement la coopération économique; la construction routière est importante pour nous, car nous pouvons intervenir sur le marché algérien.

Des produits algériens intéressent la Serbie». Il ajoutera que «les ministres de l'Agriculture et de l'Energie algériens m'ont convaincu de développer la coopération entre les entreprises de nos deux pays, et partager notre savoir-faire et notre techno-

logie. Les entreprises algériennes sont les bienvenues en Serbie. Nos entreprises sont compétitives, notamment dans l'ameublement et la décoration. La Serbie possède une forte industrie pharmaceutique et nous sommes prêts à entrer en relation avec nos homologues algériens. Cependant, les Serbes redoutent l'absence de garantie bancaire en Algérie. Nous voulons des garanties gouvernementales des deux côtés. Nous sommes prêts pour développer la construction navale avec l'Algérie. Les entreprises algériennes trouveront des interlocuteurs valables pour la coopération avec la Serbie. Nous sommes prêts à assurer les garanties financières pour les entreprises algériennes». Deux banques serbes seront engagées en Algérie qui s'occuperont des marchés ordinaires et du marché des finances. Dinke a, par ailleurs, indiqué que «les échanges commerciaux s'élèvent à 500 millions dollars. L'amitié entre les deux pays a survécu, d'où l'opportunité de développer la coopération mutuelle. La construction et l'hydrotechnique sont des domaines où l'on peut instaurer une coopération avec l'Algérie». A. A.

BELAIZ REND SA COPIE AU GOUVERNEMENT

Projet de loi pour les droits politiques de la femme

Le projet de loi organique portant sur la promotion des droits politiques de la femme serait finalisé. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, aurait transmis, en effet, sa copie au gouvernement apprend-on de sources proches de ce département ministériel.

PAR KAMAL HAMED

Une information confirmée implicitement, hier, par un proche collaborateur de Tayeb Belaiz. Ahmed Rabhi, conseiller auprès du ministre, a indiqué à ce propos que «le ministre a dû déposer ce projet entre les mains du gouvernement». Ce conseiller, qui intervenait lors d'une journée parlementaire portant justement sur la promotion des droits politiques de la femme, qui a été organisée par la commission des affaires juridiques et administratives de l'APN, n'a évoqué, par la suite, aucun détail sur le contenu de ce projet de loi. Ce



Tayeb Belaiz.

Ph. / F. Boudiaf.

dernier est attendu avec beaucoup d'impatience par les femmes algériennes puisqu'il va leur permettre d'avoir une participation plus importante dans la vie politique nationale à travers, notamment, leur présence accrue dans les assemblées élues. C'est le président de la République, lors de la cérémonie commémorative de la Journée internationale de la femme, le 8

mars de l'année passée, pour rappel, qui a instruit le ministre de la Justice pour plancher sur l'élaboration d'un projet de loi organique et ce, conformément aux nouvelles dispositions de la Constitution. Car l'article 31 bis de la loi fondamentale révisée le 12 novembre 2008 par le Parlement, est on ne peut plus claire sur la nécessité de promouvoir les droits politiques de la femme.

Cet article énonce, en effet, que «l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique». Belaiz a alors installé une commission nationale qui a achevé ses travaux au mois de juillet 2009. Cette commission a entériné le principe d'accorder un quota de 30% pour la représentation féminine dans les assemblées élues. Depuis juillet, les collaborateurs de Tayeb Belaiz planchaient sur l'avant-projet de loi organique et tout indique aussi qu'il va confirmer ce quota de 30% ce qui va constituer une considérable avancée dans la longue marche vers plus d'égalité en droits entre la femme et l'homme, ce qui loin d'être le cas actuellement. Un constat amer mis en

exergue hier, lors de cette journée parlementaire par pratiquement l'ensemble des conférenciers. «La participation de la femme dans le processus de la prise de décision politique est encore faible» a indiqué en substance Kamal Rezag Bara, conseiller auprès du président de la République, dans sa communication. En atteste les chiffres avancés, hier, lors de ce rendez-vous. Ahmed Rabhi, reprenant les statistiques disponibles, dira, en effet, que la présence d'une trentaine de femmes députées à l'APN parmi les 380 élus représente seulement 7,7% de ce nombre. Au Conseil de la nation, où siègent 144 sénateurs, cette représentation est de 4,4 % seulement. Cette représentation est encore très faible dans les assemblées locales ou, à titre d'illustration, 2 femmes seulement présidentes des assemblées populaires communales (APC) alors qu'il y a 1.541 assemblées sur l'ensemble du territoire national.

De plus, sur 48 assemblées populaires de wilaya (APW) il n'y a aucune femme qui assume les charges de présidente. C'est dire combien la femme est encore sous représentée non seulement dans les assemblées élues, mais aussi dans toutes les institutions politiques du pays. **K. H.**

SÉCURITÉ EN MÉDITERRANÉE

Des experts regrettent l'absence d'une approche consensuelle

PAR MOKRANE CHEBBINE

La problématique de la sécurité en région méditerranéenne souffre de l'absence d'une approche consensuelle entre les pays des deux rives nord et sud. Certes, on assiste ces dernières années à une profusion d'initiatives et de mécanismes de dialogue, entre autres les 5+5, le Processus de Barcelone, l'OTAN et le dernier-né de Sarkozy l'Union pour la Méditerranée (UPM), mais la finalité est tellement entachée de quiproquo que les résultats ne sont pas palpables. Pis, le fossé ne cesse de s'élargir entre les deux rives de la Méditerranée, et la montée des mouvements radicaux et extrémistes, l'extrême droite en Europe et l'islamisme radical dans les pays du Sud, en sont les symptômes, selon Azeddine Luis Martinez, stratège, chercheur à l'Institut des Etudes politiques de Paris. Cet universitaire franco-maroco-algérien, invité, hier, à la rencontre-débat organisée

par le Centre des études stratégiques d'Echaab à Alger, a apporté des éclairages pertinents sur le thème de la sécurité dans la région méditerranéenne. Appuyant son argumentaire sur l'absence d'une stratégie commune de lutte contre les différents fléaux qui définissent la donne sécuritaire entre les pays riverains, le conférencier a avancé les questions palestinienne et sahraouie non prises en compte par les initiatives de paix européennes, le Non-Maghreb et le protectorat lointain cherché par certains pays de la région à défaut d'un accord de défense commune. Ce sont entre autres les conditions qui ont empêché l'émergence d'une stratégie sécuritaire commune, mais aussi l'absence d'une contrainte majeure comme ce fut le cas lors de la guerre froide, a expliqué Luis Martinez. Pour ce dernier, «les fléaux qui minent la sécurité en Méditerranée sont gérables». Ainsi, la lutte contre l'immigration clandestine qui tue de 10.000 à 30.000 personnes par an, se fait

par la création de camps de transit et de détention dans le Sud de la Méditerranée. Cette option a transformé le Maroc à titre d'exemple en «Etat-gendarme» avec tous les impacts qui en découlent pas la suite tel que la prolifération de la prostitution africaine dans les rues de Casablanca, a-t-il cité. Idem pour le trafic de drogue, dont le haschich marocain représente de fortes rentrées de capitaux pour son économie, d'où les limites d'une meilleure prise en charge de la lutte contre le fléau dans le bassin méditerranéen. Luis Martinez a préconisé du lobbying que les pays du Sud de la Méditerranée devraient faire avec les pays de l'Europe de l'Est, car la donne géostratégique mondiale a beaucoup changé ces 5 dernières années. Il s'agit en effet de basculer, un tant soit peu, les rapports de force entretenus entre les deux rives de la Méditerranée, à même de rééquilibrer le dialogue et les relations dans divers secteurs. **M. C.**

LÉGÈRE HAUSSE DES SAISIES EN 2009

1,64 million d'articles contrefaits débusqués par la douane

Les saisies des produits contrefaits importés frauduleusement ont concerné 1,64 million d'articles en 2009 contre 1,59 million en 2008, a fait savoir, hier, la Direction générale des douanes (DGD). Ces saisies ont été opérées suite à 32 opérations d'interventions des services des douanes au niveau, notamment, des ports respectivement d'Alger, de Bejaia et de Skikda et de certains ports secs ainsi que des postes frontaliers, a précisé la sous-directrice chargée de la lutte contre la contrefaçon auprès de la DGD, Mme Fadila Ghodbane. Par catégorie de produits, les cigarettes viennent en tête de liste représentant 41,36 % des articles saisis durant l'année dernière, soit 680.000 paquets provenant totalement du Niger (pays de transit) et interceptées au niveau des frontières à Illizi. Les produits cosmétiques

représentent 30,18% des articles saisis (contre 86,21% en 2008), correspondant à 496.233 articles importés illicitement provenant essentiellement de Chine et des Emirats Arabes Unis, selon Mme Ghodbane. Le reste des produits saisis sont, notamment, des disques abrasifs avec 306.340 articles (18,63% de l'ensemble des produits saisis), des serrures avec 47.283 articles (2,87%), des régulateurs à gaz avec 33.700 articles (2,05%), des produits électriques 35.030 articles (2,13%, contre 2,06% en 2008), de la robinetterie avec 8.860 articles (0,53%), de la pièce de rechange véhicules avec 2.062 articles (0,18%, contre 5,83% en 2008), des balances avec 9.184 articles (0,55%) et de l'électroménager avec 7.863 articles (0,47%, contre 0,25% en 2008). Ces produits proviennent essentiellement

de Chine qui reste toujours en tête des pays pourvoyeurs de l'Algérie en produits contrefaits avec 62,5% des produits saisis, suivie des Emirats Arabes Unis (18,75%) de France et du Niger (6,25% chacun) et de la Turquie et de la Thaïlande (3,12% chacune). Quant à l'origine de ces produits, ils sont fabriqués à 75% en Chine, à 6,25% en Turquie, à 3,12% aux Emirats Arabes Unis, à 6,25% en France et au Niger et à 3,12% en Thaïlande. Entre 2002 et 2009, 159 affaires de contrefaçon cumulées ont été portées devant la justice par les services douaniers mais sont toujours en suspens au niveau des juridictions concernées: «une situation préjudiciable aussi bien pour l'institution douanière et le Trésor public que pour les titulaires de marques», a déploré la même responsable. **R. N.**

A LA VEILLE DU 9^E CONGRÈS DU FLN

Les militantes à Constantine menacent d'une démission collective

A quelques jours de la tenue du 9e congrès du FLN, les militantes à Constantine menacent d'une démission collective des structures du parti en raison de «marginalisation et d'exclusion des élections des délégués». Selon un communiqué publié, cette semaine, plusieurs cadres du parti dont une ex-députée ont dénoncé une pratique inique dont elles sont victimes de la part de la mouhafadha. Cette montée au créneau intervient à l'heure où le parti tente d'élire ses délégués en prévision du prochain congrès national. La circulaire n°2 du secrétaire général Abdelaziz Belkhadem, qui instruit l'implication de l'élément féminin dans toutes les échéances, semble avoir été oubliée dans un tiroir. Et pourtant, les exclues interpellent la plus haute instance du parti pour remettre les choses à l'ordre. La préparation du rendez-vous du 19 mars en cours aura, à plus forte raison, détéré la hache de guerre entre plusieurs tendances de la formation de Belkhadem.

Le président Bouteflika reçoit Zidane



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu, mercredi à Alger, l'ancien footballeur international de l'équipe de France d'origine algérienne, Zinedine Zidane. Ont assisté à cette rencontre, qui se veut conviviale, les frères du président de la République, MM. Saïd et Mustapha et le père de Zinedine Zidane. Zinedine Zidane se trouve depuis lundi à Alger où il a pris part au tournoi international de futsal. **APS**

EN L'ABSENCE D'UNE COPIE OFFICIELLE ORDONNANT L'ARRÊT DE LA GRÈVE

L'Unpef et le Cnapest campent sur leurs positions

En dépit de son arrêt immédiat ordonné par la justice, la grève de l'éducation continue.

PAR AMEL BENHOCINE

Les deux syndicats autonomes, en grève illimitée depuis une semaine, en l'occurrence l'UNPEF et le Cnapest, ont appelé hier l'ensemble des enseignants à plus de mobilisation afin de poursuivre leur mouvement de protestation la semaine prochaine, et ce, en l'absence d'une copie officielle de la décision du 1^{er} mars émanant de la justice. En effet, devant la persistance de la grève et son massif suivi au niveau national, le ministère de tutelle a saisi la justice. Cette dernière a appelé les enseignants grévistes à rejoindre leurs postes de travail à partir d'hier, dans le but de préserver l'intérêt des élèves. Un délai qui n'a pas été respecté puisque le débrayage a bel et bien continué, hier encore, dans les établissements scolaires à l'échelle nationale. Et pour cause, les syndicalistes affirment ne pas avoir reçu un quelconque ordre judiciaire jusqu'à l'heure actuelle. « Notre mouvement de grève continue tant que nous n'avons rien reçu d'officiel. On a appris la décision de la justice par le biais de la presse », a affirmé le porte-parole de l'UNPEF, Sadek Dziri, joint hier par le *Midi Libre*. Ce dernier a toutefois souligné que la protestation sera bel est bien gelée dans le cas où ladite décision venait à être confirmée. « Nous respecterons ce que nous ordonnera la justice, même si notre mouvement est légal », a-t-il affirmé. Le représentant de l'UNPEF a confirmé la présence d'un huissier de justice lors de la prise de décision de la base syndicale pour une éventuelle grève. L'action de protestation a été, poursuit-il, sanctionnée par un P-V déposé dans les délais au niveau



Les élèves ne savent plus à quel saint se vouer.

des instances concernées. De son côté, le président du Cnapest, Nouar Laârbi, a en revanche déploré le recours abusif à la justice par la tutelle, ce qui est loin d'être, selon lui, la bonne solution.

« On peut appliquer la loi et arrêter notre grève, mais on finira tôt ou tard, par rebondir vers une autre protestation tant que les problèmes persistent dans le secteur », a-t-il dit. Selon M. Dziri, c'est la base syndicale qui a soutenue cette grève. Les travailleurs ont rejeté les augmentations brandies publiquement par le ministre, outre le non respect des engagements de la tutelle. De ce fait, le conseil national de l'UNPEF, poursuit-il, avait décidé l'observation d'une grève d'une semaine reconductible tant qu'il n'y aura pas une prise en charge de l'intégralité de leurs revendications. Ceci dit, les travailleurs de l'Éducation nationale campent sur leur position. Outre la « ruse » observée pour les calculs de la grille des salaires, les protestataires dénoncent également la banalisation des dossiers des œuvres

sociales et celui de la médecine du travail. Notre interlocuteur a insisté sur le retard observé pour l'entrée en vigueur des deux dossiers en question, pourtant signés lors des travaux de la commission mixte.

« On se demande quels sont les raisons qui empêchent l'application des lois de la médecine du travail ainsi que celles des œuvres sociales puisque l'essentiel a été fait lors de la commission. Pourquoi perdurent-ils dans l'absence d'une prise de décision ? », s'est-il interrogé. S'agissant des récentes augmentations, le porte-parole de l'UNPEF affirme qu'il n'y a pas eu de nouvelles indemnités, et que ces augmentations sont simplement la majoration des anciennes primes. Mais une chose est sûre, les élèves demeurent les premières victimes de ce conflit qui persiste entre les syndicats autonomes et leur tutelle. Outre le retard enregistré par la succession des grèves, l'arrêt des programmes pédagogiques suscite la vive inquiétude des parents d'élèves quant à l'avenir scolaire de leurs enfants. **A. B.**

APRÈS DEUX SEMAINES DE DÉBRAYAGE

Mutisme des associations de parents d'élèves à Sétif

PAR ABDELHALIM BENYELLÈS

La grève des enseignants décidée par les syndicats autonomes, Cnapest et UNPEF a clôturé hier sa 2^e semaine à Sétif. Il s'agit, rappelons-le, d'un débrayage d'une semaine renouvelable, qui fait suite à la décision de l'augmentation des salaires des enseignants, annoncée dernièrement par le ministère de tutelle jugée non convaincante par les syndicalistes du corps des enseignants. « Le coup médiatique, où l'augmentation a touché la seule prime de rendement individuelle (PRI), est rejeté catégoriquement », déclarent les syndicats autonomes concernés par la

grève. Pour l'UNPEF l'augmentation de 40% du salaire de base des enseignants n'a aucun sens dès lors qu'elle est évaluée à la fin de chaque mois sur le rendement de l'enseignant qui est calculé sur 40 points, ce qui est jugé pas du tout évident. Pour eux comme pour le Cnapest, même si l'augmentation, opérée sur le calcul de la PRI variant entre 1.000 et 4.000DA est la bienvenue, elle reste néanmoins loin des aspirations des enseignants.

Mais, selon les témoignages relevés au niveau des deux syndicats contestataires, ce sont les dossiers inhérents à la gestion des œuvres sociales et la mise en place d'une médecine de

travail au profit des enseignants, qui est à la source du durcissement de ton des syndicats autonomes. Selon les rapports officiels de l'UNPEF, le syndicat présent dans toutes les écoles et CEM de la wilaya de Sétif, où le taux de suivi de la grève enregistré au cours des deux semaines de débrayage a atteint près de 100%, la gestion des œuvres sociales sous la férule de l'UGTA depuis plusieurs années, est fortement décriée. Même constat au niveau du Cnapest qui a mobilisé pratiquement tous les lycées à Sétif où le mot d'ordre du débrayage dénonce le monopole du dossier des œuvres sociales qui est sous la coupe de l'UGTA. Autant dire

aussi que l'activité des établissements scolaires, fortement perturbée par cette grève générale, a fini par sanctionner en premier lieu les élèves, et même si les parents redoutent le spectre de l'année blanche, aucune action concrète n'a été enregistrée de leur part malgré les vives inquiétudes constatées. Dans ce domaine il faudrait signaler le recul général de l'action des associations des parents d'élèves. Mais là aussi, il faut souligner que la Fédération des parents d'élèves, relève de l'autorité de l'UGTA, ce qui a démobilisé les revendications des élèves sérieusement affectés par l'arrêt des cours durant deux semaines. **A. B.**

Deux militaires blessés à Yakourène

PAR LOUNÈS BOUGACI

Un groupe armé a ciblé, hier mercredi, à 10 heures, un détachement de la garde communale situé au chef lieu de la commune de Yakourène, 11 kilomètres à l'est d'Azazga. Selon des sources concor-

dantes, les éléments armés, en nombre indéterminé, ont fait usage de heb heb dans leur opération qui n'a, fort heureusement, fait aucune victime. La même localité a vécu un deuxième attentat dans l'après midi de la même journée. Il était environ 15 heures quand une bombe de fabrication

artisanale a explosé au passage d'une patrouille des forces de l'ANP. On déplore deux blessés parmi les militaires à l'issue de cette opération terroriste qui intervient au lendemain de celle qui a ciblé le siège de la BMPJ de Tizirt.

L. B.

TIZI-OUZOU

Les enseignants de tamazight désemparés

Les enseignants contractuels de tamazight de la wilaya de Tizi Ouzou ne savent plus à quel saint se vouer devant la menace qui plane sur leurs postes de travail. Il s'agit d'enseignants titulaires d'une licence obtenue du département de langue et culture amazighe de l'université « Mouloud Mammeri » de Tizi Ouzou. Après des années d'exercice, ces enseignants risquent de se retrouver au chômage et d'être remplacés par des jeunes fraîchement sortis de l'université avec le même diplôme, à savoir une licence de Tamazight. Ces derniers ont pris part récemment à un concours de recrutement de 109 enseignants de langue amazighe. Les personnes concernées par ce licenciement sont dans le désarroi. Ils se sont constitués en collectif et s'apprentent à créer une association des enseignants vacataires de tamazight. La mise en place de cette dernière leur permettra de défendre leurs droits. Les représentants de ces enseignants n'ont pas caché leur étonnement et leur colère face à la facilité avec laquelle l'administration s'apprête à les remercier. « Nous avons exercé dans des conditions très difficiles et maintenant, nous nous retrouvons dans une situation délicate qui risque fort de nous mener à la rue », précise une enseignante de tamazight. Les enseignants, concernés par cette crise, exercent dans différentes régions comme Maâtkas, Ath Douala, Mekla, Ouadhia, Makouda, etc. Certains enseignants sont en poste depuis 2005 et ils travaillaient tout en aspirant qu'un jour leur situation allait être régularisée.

« C'est le fait que notre situation allait être régularisée d'un jour à l'autre qui nous donnait le courage de continuer et d'avancer. Finalement, tous nos rêves risquent de s'évaporer », ajoute une autre enseignante en se demandant si vraiment l'administration pouvait être ingrate à ce point. Ce qui est à l'origine de la pomme de discorde, ce sont les critères retenus par la Fonction publique dans le cadre de la validation des résultats du concours en question. Les concernés se demandent comment se fait-il que l'expérience professionnelle ne soit pas mise en valeur alors que tous les postulants au concours détiennent le même diplôme, à savoir une licence de langue et culture amazighe. Cet état de fait est qualifié d'injustice de la part des concernés. Un autre problème est mis en exergue par les enseignants contestataires, à savoir le fait que les contrats de travail qui ne dépassent pas les trois mois ne sont pas pris en considération dans le calcul de l'ancienneté acquise. Tout cela incite les enseignants à demander à l'administration concernée de revoir les barèmes de notation. Il faut aussi ajouter qu'une bonne partie de ces enseignants est issue de milieux sociaux très modestes. Leur licenciement va mettre plusieurs familles en péril et sans aucune ressource.

LOUNÈS BOUGACI

EN GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS PRÈS DE TROIS MOIS

Meryem Mehdi à l'article de la mort

L'appel est lancé aux bonnes volontés. Meryem Mehdi entame aujourd'hui son quatre-vingtième jour de grève de la faim. Elle a, en effet, entamé cette action extrême le 10 décembre dernier pour protester contre son «licenciement abusif» par British Gas (BG), une multinationale britannique spécialisée dans les hydrocarbures.

PAR SADEK BELHOCINE

Licenciée le 8 novembre dernier alors qu'elle disposait d'un contrat à durée indéterminée (CDI), Mme Mehdi, âgée de 42 ans, travaillait à Hassi Messaoud depuis le mois de mai 2007. "Son état de santé s'est considérablement dégradé", selon Yacine Ziad, membre du comité de soutien à la cause de Mme Mehdi lequel souligne la détermination de cette ancienne employée de la multinationale britannique à poursuivre son combat à armes inégales. Pour ce membre du comité de soutien à Meryem Mehdi, il est hors de question "d'abandonner" la lutte pour recouvrer tous les droits de la gréviste de la faim, il affirme que "Meryem Mehdi, elle-même, n'a pas dit son dernier mot". Il est certain que le bras de fer entre la femme-courage et la puissante compagnie britannique des hydrocarbures continue sur fond de polémiques étalées sur la place publique algérienne, mais gagnant les organisations internationales qui s'intéressent désormais au cas de ce bout de femme, qui a eu l'audace de défier les sociétés étrangères installées en Algérie et agissant en terrain conquis au mépris des lois et des textes de la République. "British Gas a peur de lâcher prise en réglant la situation de Meryem Mehdi. Ce sera un précédent qui fera cas d'école au sein des travailleurs des compagnies étrangères en Algérie qui briment quotidiennement leurs salariés algériens", explique Yacine Ziad qui s'indigne que cette question soit prise à la légère par les institutions et organisations algériennes qu'il n'a eu de cesse d'alerter et d'interpeller pour intervenir en faveur des droits de la gréviste de la faim. Au contraire, regrette-t-il, face au manque de considération des parties algériennes, nous avons trouvé toute "la solidarité et le soutien des organisations internationales" lesquelles ont pris à bras le



Meryem Mehdi.

corps le cas de Meryem Mehdi pour que soit mis fin au traitement infligé à cette femme qui ne revendique que le recouvrement de ses droits spoliés par British Gas. Aux dernières nouvelles, il semblerait que le comité de soutien à Meryem Mehdi, laisse les portes ouvertes à cette société britannique des hydrocarbures pour "négocier et aboutir à une sortie de crise à l'amiable". "Une nouvelle occasion est donnée à British Gas pour prendre sérieusement en charge ce problème", lance Yacine Ziad, en guise d'ultimatum à l'encontre de British Gas. M. Ziad exige que cette "compagnie s'engage par écrit et de manière claire et transparente à satisfaire les droits de Meryem Mehdi. Pour lui, il n'est plus question de croire les dirigeants de cette société sur parole", rappelant tous les dires des responsables de British Gas qui en définitive n'étaient que de simples paroles n'engageant absolument personne. Saisir la justice ? Yacine Ziad craint la lourdeur de la machine judiciaire, pour bien peu de choses à récolter en fin de parcours après ce long chemin de lutte sur lequel s'est engagé Meryem Mehdi. "Il y a eu un P.-V de non conciliation établi par l'Inspection du travail", relève Yacine Ziad qui explique que le parcours que suit "la plainte" déposée entre les mains de l'instance judiciaire et qui généralement prend "un temps trop long" (2 à 3 ans) pour une affai-

re enrôlée dans le civil pour aboutir "à une indemnisation où une réintégration", où il faut engager "un autre combat pour l'application de la décision de justice". En somme, un combat, long, coûteux et fatigant, qui en définitive ramène au point zéro avec plus de traumatisme qu'au début de la lutte engagée. Pour autant, même si la détermination affichée par Meryem Mehdi est intacte, il est un paramètre que Yacine Ziad tient à révéler. "Ils ne veulent pas régler le cas de Meryem", souligne-t-il. Par "ils", le responsable du comité de soutien à Meryem Mehdi désigne "tous ceux qui freinent des quatre fers la résolution de cette affaire". Il estime que la solution de cette question donnera des idées aux travailleurs des champs pétroliers du Sud qui seront tentés de dévoiler tous les dossiers des marchés conclus entre les compagnies étrangères et leurs partenaires algériens et bien d'autres affaires douteuses qui surgiront à la surface. Si les dires de M. Ziad venaient à se confirmer, il est à parier que la femme-courage file du mauvais coton : "Ils sont, certainement, prêts à sacrifier une personne pour les besoins de la cause. Autrement, ils ne prendraient pas tout ce temps pour résoudre un conflit de travail entre un salarié et une société, fut-elle d'envergure internationale. Les lois de la République sont claires là-dessus. Il suffit de les appliquer rigoureusement". S. B.

ANNABA, AVANT-PROJET DE LOI SUR LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Appréhensions des professionnels de l'Est

PAR RAFRAF MOHAMED

L'avant-projet de loi sur la promotion immobilière, décrié par la profession sur bien des aspects, notamment ceux relatifs aux chapitres concernant les sanctions et les critères d'attribution des agréments, a suscité une véritable levée de boucliers du côté des promoteurs de l'Est réunis, hier, au palais consulaire de la Chambre de commerce d'Annaba.

Plus d'une centaine de promoteurs, ont tenu à exprimer leurs appréhensions concernant ce projet de loi appelé, toutefois, selon les récentes déclarations du ministre de l'Habitat, Nouredine Moussa, à être enrichi et, éventuellement, amendé en concertation avec tous les acteurs de la filière.

"On s'est réunis ici à Annaba, pour étudier ensemble les tenants et aboutissants de ce texte dont on a pris connais-

ce un peu tardivement et dont, à première vue, le contenu est truffé de mesures coercitives, voire pénalisantes et dissuasives à bien des égards..." nous a confié Nabil Kessou, un important promoteur immobilier dans la région d'Annaba.

Très critiques dans leurs interventions, la majorité des promoteurs présents à cette journée d'études ont, particulièrement, mis à l'index, les dispositions régissant les volets les plus sensibles, en l'occurrence l'octroi de l'agrément, la compétence personnelle et les sanctions prévues en cas de non respect desdites dispositions.

Les participants dénoncent, concernant le premier point, la condition sine qua non de disposer d'un capital suffisant, évalué à plusieurs milliards, pour pouvoir prétendre à un agrément.

"A un certain seuil dépassé, la disposition devient discriminatoire par le biais du capital et la profession deviendra, de ce

fait, l'apanage des seules puissances d'argent", objectent les promoteurs. La compétence personnelle est aussi un sujet d'inquiétude pour les professionnels qui déplorent le flou entourant cette définition. Enfin, le volet des sanctions, qui a accaparé le plus gros des critiques, est le plus redouté.

L'avant-projet prévoit des peines de prison allant jusqu'à deux ans fermes, assorties d'une lourde amende pouvant atteindre 10 millions de centimes, pour de simples infractions comme le délit de communiquer des informations insuffisantes pouvant induire en erreur l'acquéreur dans son engagement. "Cette disposition scélérate, à mon sens, criminalise a priori le promoteur qui deviendra, de ce fait, une cible pour tous les acquéreurs de mauvaise foi et les aventuriers de cette filière" estime un autre promoteur, basé à Guelma.

R. M.

4 ans de prison ferme pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a condamné, hier, le prévenu Serai Mohamed à une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 mille DA pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2006, lorsque les services de sécurité ont arrêté le prévenu à son arrivée au port d'Alger en provenance d'Espagne après avoir reçu des informations selon lesquelles un Algérien nommé Serai Mohamed, dit "Abou Dhar" activait au sein d'un groupe terroriste en Espagne appartenant à l'organisation dite El Qaïda. L'accusé avait, selon la même source, reconnu devant les services de sécurité et le juge d'instruction, lors de sa première comparution, avoir fait la connaissance, en 2001 en Espagne, à l'issue du congrès islamique mondial, du dénommé Abou el Fatimi Mohamed qui l'a persuadé du djihad en Tchétchénie, en Irak et en Afghanistan sous la direction de l'organisation dite El Qaïda. Abou el Fatimi l'a présenté par la suite à plusieurs individus de différentes nationalités appartenant aux groupes terroristes activant en Tchétchénie, en Irak et en Afghanistan. Le prévenu a avoué qu'il était resté en contact avec ces terroristes par téléphone et par courrier électronique et que c'était lui qui avait informé Abou el Fatimi de la publication de sa photo dans un journal espagnol ainsi que celles des suspects impliqués dans les attentats sanglants du 11 mars en Espagne. Le parquet général avait requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre du prévenu alors que la défense avait sollicité l'acquittement pour non identification de ce groupe terroriste et de son chef.

Une délégation du Conseil supérieur du notariat de France en Algérie

Une délégation du Conseil supérieur du notariat de France effectue une visite de travail de quatre jours en Algérie, à l'invitation de la Chambre nationale des notaires d'Algérie, indique le ministère de la Justice dans un communiqué. Cette visite «s'inscrit dans le cadre des échanges d'expériences et de développement de la coopération entre les deux notariats», précise la même source, soulignant que la délégation française, conduite par le président du Conseil supérieur du notariat de France, est composée de hautes personnalités du notariat, du représentant de la chancellerie, du président de la Caisse centrale de garantie collective des notaires et de la Caisse des dépôts et consignation. La délégation devait être reçue, notamment au ministère de la Justice, au Centre de recherches et d'études juridiques et judiciaires, à la cour d'Alger et à la Chambre nationale de notaires. Cette visite sera couronnée par la signature, aujourd'hui jeudi, d'un procès-verbal de mise en œuvre de la convention de partenariat signée à Paris le 1er juin 2004. Ce procès-verbal porte sur la mise en œuvre d'un programme de travail lié à différents domaines de l'activité notariale, particulièrement l'assurance "Responsabilité civile", à l'Université du notariat et au projet de création d'un Centre de recherches et de documentations notariales. A cet effet, des groupes de travail mixtes seront chargés d'élaborer des avant-projets de textes qui seront soumis à l'approbation du ministère de la Justice, a-t-on relevé de même source. I. A.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE
ALGÉRO-SYRIENDeux protocoles
d'accord signés

Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Syrie vont connaître un essor exceptionnellement important à la suite de la récente signature des deux protocoles de coopérations commerciale et technique entre les ports d'Alger, de Skikda et de Lattaquié (Syrie) et dont l'objectif essentiel consiste notamment à améliorer et à booster les procédures administratives, commerciales et environnementales. La production syrienne en matière aurifère - les artisans de ce pays sont parmi les meilleurs au monde - et la production et la commercialisation de pistaches (la Syrie est l'un des principaux pays exportateurs de ce produit très prisé dans les pays occidentaux (Europe, Etats-Unis d'Amérique...) peuvent constituer deux créneaux importants dans les échanges commerciaux. Rappelons que les deux protocoles d'accord tendent à mieux organiser et coordonner les activités des transporteurs et des compagnies de fret dans le but de renforcer sensiblement les échanges commerciaux entre les différents partenaires des deux pays. Un autre travail de raffermissement des rapports économiques entre les deux parties est prévu dans les prochains jours, notamment pour ce qui est de l'échange d'expertises et de savoir-faire technologique et managérial portuaire et tout ce qui a trait à la technologie maritime et la sécurité industrielle et de navigation maritime. La coopération multiforme entre l'Algérie et la Syrie touche également les domaines de la science et de la technologie puisqu'il existe des échanges dans ce domaine avec notamment l'organisation des cycles de formation et les visites réciproques de chercheurs et d'experts. Ainsi, on dénombre des dizaines de visites au niveau ministériel à partir de 2008 au niveau de la commission mixte algéro-syrienne et dont l'objet consiste à renforcer le partenariat économique. Selon les estimations officielles, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Syrie avoisinent les 400 millions de dollars, dont plus de 35 millions d'exportations algériennes (principalement des hydrocarbures) vers la Syrie et 310 millions d'exportations (notamment le textile...) syriennes vers l'Algérie. Mais, les opportunités d'augmenter le partenariat sont grandes d'autant plus que des champs d'investissement ont été ouverts afin de favoriser les visites d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprise. Par ailleurs, des délégations d'entrepreneurs algériens du secteur public (une vingtaine d'entreprises) ont eu récemment des contacts et des relations de travail avec des promoteurs et des opérateurs économiques syriens à Damas. La communauté algérienne résidant et travaillant en Syrie s'élève à plus de 6 mille personnes tandis que la population syrienne vivant en Algérie (dont la plupart d'entre eux sont spécialisés dans le forage des puits) est au nombre de 7 mille personnes. Il convient de rappeler que Damas est la destination privilégiée pour de nombreux Algériens en quête de shopping et d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne les bijoux et l'orfèvrerie. **A. A.**

LA COOPÉRATIVE ITALIENNE "LE QUECE DI MAMRE" TOUJOURS HUMANITAIRE ET ACTIVE

Un budget de un million d'euros
pour l'aide aux réfugiés

La coopérative italienne d'aide et de solidarité avec les réfugiés "Le Quece di Mamre" située à Varèse, dans la région de la Lombardie, employant de nombreux travailleurs originaires d'Algérie, de Somalie, d'Azerbaïdjan et de Colombie, a pour mission essentielle de venir en aide aux demandeurs d'asile débarquant dans la région nord de la péninsule italienne.

PAR AMAR AOUIMER

Son effectif avoisine les 50 travailleurs contribuant activement à l'intégration des réfugiés dans la société italienne, notamment sur les plans économique, sociale, en matière d'assistance psychologique, financière et administrative puisqu'elle agit également sur le plan administratif afin de faciliter la situation de ces personnes vis-à-vis de la préfecture.

Son budget annuel dont les fonds proviennent notamment du ministère de l'Intérieur italien, de l'Organisation des Nations unies et de l'Union européenne, est compris entre 400.000 et 1.000.000



Les réfugiés trouvent aide et assistance de la part de l'association «Le Quece di Mamre». Ph/D.R.

d'euros, selon Ahmed Lounès, médiateur algérien assurant un rôle déterminant dans cette association.

Néanmoins, celui-ci recommande aux candidats à l'asile politique, notamment en ce qui concerne les Algériens, de ne pas s'aventurer parce que la réalité est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit, sachant que les démarches sont compliquées. Tellement les Italiens sont chaleureux et accueillants, les collègues d'Ahmed lui ont organisé une sympathique réception et une remarquable fête après son mariage à Alger où il a invité de

nombreux collègues de travail, lesquels ont été émerveillés par l'ambiance et la tradition d'hospitalité typiquement algérienne.

Durant la soirée festive organisée en février à Carrono, près de Milan, en son honneur, tous les convives, notamment des Italiens, des Somaliens, des gens de l'est (Serbie, Azerbaïdjan ...) et bien sûr des Algériens, des chants algériens ont été repris en chœur par l'assistance, notamment en scandant "One, Two, Three, Viva l'Algérie".

A. A.

ROBERTO GUAGLIANOME, DIRECTEUR DE "LE QUECE DI MAMRE" AU MIDI LIBRE

«Aucun Algérien n'a demandé
d'asile politique»

Midi Libre : Quelles sont les missions de votre association ?

Roberto Guaglianome : La coopérative sociale "Le Quece di Mamre" se charge de développer des services et d'assurer l'intégration des personnes étrangères, en particulier des réfugiés qui arrivent en Italie, notamment ceux qui débarquent à l'aéroport Malpensa de Milan.

Il existe un service d'accueil et de prise en charge de ces personnes dès leur arrivée dans la capitale de la Lombardie et nous leur garantissons l'aide nécessaire dans leur parcours.

Une fois que ces personnes sont en Italie, cette association leur offre l'assistance matérielle nécessaire (logement), notamment pour les demandeurs d'asile.

Il existe une possibilité pour ces gens de décrocher un poste de travail en Italie après avoir obtenu les papiers administratifs. Ils ont également l'opportunité d'avoir une maison et de réaliser une intégration normale dans la société italienne.

Roberto Guaglianome, directeur de cette coopérative, nous montre, dans cet entretien, la finalité et les objectifs poursuivis afin de rendre plus fluide l'insertion des étrangers demandeurs d'asile.

Avez-vous des exemples concrets concernant la communauté algérienne en Italie ?

Durant les cinq dernières années, nous n'avons pas eu des réfugiés algériens ou de personnes de ce pays recherchant l'asile politique. Cela fait donc longtemps que

nous n'avons pas eu des cas dans le nord de l'Italie, mais probablement à Rome et en Sardaigne, il y a eu quelques cas.

Au cours des années 2008 et 2009, il y a entre 100 et 200 personnes probablement des Algériens et des personnes de l'Afrique subsaharienne clandestins qui sont arrivés dans l'île de la Sardaigne provenant d'Algérie.

Il peut donc y avoir des Algériens parmi cette population et nous apportons l'aide et l'assistance ainsi que la protection.

Mais, jusqu'à présent, il n'y a pas beaucoup d'Algériens ayant demandé l'asile politique en Italie. Ce sont plutôt des gens originaires de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest subsaharienne, et également des pays de l'ex-Union soviétique.

En tout cas, les Algériens ne sont jamais arrivés en Italie du nord ces derniers temps.

Nous avons des Algériens travaillant avec nous dans l'association de "Le Quece di Mamre" et ils sont parmi les plus compétents de nos personnels. Parmi eux, on peut notamment citer Ahmed Lounès qui assure un travail de gardien et de médiateur pour les personnes débarquant en Italie en leur montrant les différents services.

Son rôle est donc très important dans la coopérative...

Effectivement, son rôle et sa mission sont très importants au sein de l'association en apportant notamment une précieuse aide aux réfugiés (principalement des Somaliens). Nous avons des employés qui

ont fait le même parcours qu'Ahmed, notamment des Somaliens, des gens originaires de l'Azerbaïdjan et de la Colombie.

Cependant, Ahmed est le premier qui a ouvert la voie aux autres collègues de la coopérative.

En quoi consiste votre objectif immédiat ?

Notre objectif consiste à assurer l'intégration de ces personnes réfugiées, en leur offrant notamment l'accueil. Car, le début de leur arrivée est difficile, d'où la nécessité de les prendre rapidement en charge.

Nous faisons un travail visant à aider concrètement les réfugiés sur les plans matériel, financier et psychologique, car nous collaborons avec le ministère italien de l'Intérieur qui nous octroie l'argent nécessaire pour le fonctionnement de la coopérative.

Nous coopérons également avec la municipalité de Milan pour l'aide aux réfugiés sachant qu'il est difficile pour ces réfugiés d'accomplir les formalités et d'obtenir les papiers administratifs dans la mesure où la bureaucratie est beaucoup présente en Italie.

L'Italie se place à la quatrième place en Europe parmi les pays offrant l'asile politique. En 2006, il y a eu 12.000 demandeurs d'asile, en 2008 et 2009, on en dénombre 18.000 personnes pour chacune de ces années.

Nous nous efforçons de développer davantage nos services afin d'aider ces personnes.

Propos recueillis par A. A.



CADRE DE VIE À EL ACHOUR

Nécessité d'un marché de proximité

Les résidents d'El Achour appellent de tous leurs vœux la concrétisation rapide du marché de proximité dont la réalisation, selon eux, traîne en longueur. Cette absence laisse libre cours aux quelques commerces de quartier d'imposer leur diktat en affichant des prix dépassant tout entendement.

PAR YAZID BOULAOUCHE

La localité d'El Achour, qui abrite pour l'heure près de 30 mille âmes, à l'inverse de la majorité des communes algéroises est plutôt bien nantie en matière de foncier. Cette situation confortable lui permet aisément de mettre en chantier les principaux projets initiés pour l'amélioration du cadre de vie de ses résidents. Pourtant la réalisation d'un simple marché de proximité peine à y voir le jour. Ce marché de proximité est, il faut bien l'admettre, une des priorités dans l'environnement des riverains. Les habitants d'El Achour s'interrogent sur la raison de la lenteur exaspérante de ces travaux qui, selon eux, avancent à pas de tortue. Des citoyens nous diront à ce propos : «Ce marché communal a été à chaque fois le cheval de bataille des candidats aux élections régionales. Mais pour sa concrétisation voyez par vous-même le résultat». Comme on ne manque pas de nous l'expliquer l'absence de marché constitue



Un marché pour mettre fin à l'anarchie.

un véritable casse-tête pour les familles contraintes de se déplacer sur des kilomètres pour effectuer la moindre emplette. L'un de nos interlocuteurs nous dira à ce sujet : «Je suis obligé de me rendre jusqu'au marché de Draria, mais parfois je préfère me déplacer jusqu'à Bab El-Oued où les prix des denrées sont bien plus accessibles. Avec la charge des enfants, le travail qui prend tout mon temps, il m'est très contraignant d'effectuer ces déplacements forcés». Faut-il souligner que les quelques commerces de proximité abrités par El Achour affichent des prix exorbitants, en l'absence de toute concurrence ils imposant tout simplement leur diktat. Des revendeurs ambulants de fruits et légumes investissant régulièrement les ruelles de la commune, jouant à cache-cache avec les forces de l'ordre. Mais ces commerçants en dépit des prix attractifs appliqués par eux n'ont pas tous les suffrages des habitants qui les accusent d'être l'une des

principales sources de l'insalubrité qui affecte, ces derniers temps, l'ensemble de la localité. On nous parlera également du site d'habitations de Seballa, situé dans cette même commune et qui n'est pourvu d'aucune commodité. Une virée dans cette cité suffit en effet pour se rendre compte par soi-même qu'il n'y a aucun commerce de proximité dans ce quartier. Les habitants de ce quartier oublié souffrent en outre de l'absence de transport, ce qui pénalise doublement les personnes non véhiculées. Les familles de Seballa souhaiteraient, nous expliquent-elles pouvoir bénéficier d'un marché de proximité, aussi petit soit-il, mais qui pourrait répondre à leurs besoins quotidiens. Enfin, notons que le projet tant attendu par la jeunesse d'El Achour, celui des «100 locaux par commune», ne voit toujours pas le jour pour de multiples raisons, dont le foncier, pour une fois, est totalement exclu.

Y. B.

COMMERCE INFORMEL À EL HARRACH

Nuisances au quotidien

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le commerce informel, qui connaît une terrible expansion dans la capitale, constitue une source de nuisance mettant à mal la quiétude des citoyens et n'épargnant aucune localité à des degrés plus ou moins graves. La commune d'El-Harrach arrive en tête des localités les plus touchées par ce phénomène, plus précisément au niveau du quartier baptisé du nom de la martyre «Malika Gaïd». Les habitants de ce quartier, lassés de subir ces nuisances multiples et dont la colère a atteint son paroxysme ont décidé de demander l'intervention des autorités locales avant d'envisager, nous dira un représentant des habitants du quartier, «de déposer plainte auprès des services de la Sécurité nationale pour mettre fin à cette anarchie dans

laquelle le quartier se noie depuis plusieurs années». Les habitants nous affirment qu'ils n'ont pas un seul moment de tranquillité dans la journée. Ils sont réveillés aux aurores par les marchands informels qui débarquent très tôt pour occuper les trottoirs du quartier, et ainsi débute une nouvelle journée infernale pour les habitants qui n'en peuvent plus. Ces commerçants envahissent le moindre espace libre dans le quartier, y compris le petit parking de la cité, laissant après leur départ chaque soir une véritable décharge à ciel ouvert. Les protestataires admettent qu'au départ il y a bien eu un certain laxisme de leur part, étant plus ou moins contents de pouvoir effectuer leurs courses sous leurs balcons, mais au bout de quelques temps la situation est deve-

nus ingérable et leur quotidien invivable. Ils avouent qu'aujourd'hui «les inconvénients ont largement dépassés les quelques avantages». Les habitants supplient aujourd'hui les autorités communales d'intervenir et mettre fin à leur cauchemar quotidien. «À défaut de l'éradication de ce marché anarchique, nous souhaiterions l'instauration d'un minimum d'organisation du moins en ce qui concerne les règles d'hygiène et les horaires de tenue afin de nous ménager un minimum de tranquillité», nous expliqueront les représentants des habitants du quartier Malika-Gaïd. Le message est ainsi passé, reste aux commerçants à s'organiser du mieux possible pour ne pas augmenter l'ire de leurs hôtes «malgré eux».

C. K.

APC D'ALGER-CENTRE

Haro sur les plaques d'indication anarchiques

L'APC d'Alger-Centre a décidé de partir en guerre contre les plaques d'indication anarchiques. Cette campagne fait suite, entre autres, à l'instruction de la wilaya d'Alger qui demande aux communes de rétablir l'ordre concernant ces plaques qui fleurissent un peu partout pour guider vers tel ou tel commerce. «On compte procéder à l'éradication définitive de ces plaques qui nuisent grandement à l'environnement», nous informe le vice-président de l'APC d'Alger-Centre. Ce dernier nous expliquera que «cette campagne sera menée au courant de ce mois de mars». Ces plaques, que l'on peut voir à chaque coin de rue, ont contraint la wilaya d'Alger à utiliser les grands moyens pour tenter d'endiguer ce nouveau phénomène. Pour cela elle a adressé aux communes une instruction dans ce sens portant le numéro 8173 et datée du 1^{er} septembre 2009. Pour l'heure, l'APC d'Alger-Centre fait partie des quelques assemblées communales populaires qui ont mis en branle cette campagne visant à éradiquer ces plaques anarchiques.

Rénovation du passage souterrain de la Grande-Poste

Le passage souterrain situé juste en face de la Grande-Poste, sera fermé pour une période de trois mois afin de mener à bien les travaux pour sa rénovation, nous a annoncé le vice-président de l'APC d'Alger-Centre. Comme nous l'avions d'ailleurs déjà indiqué dans ces mêmes colonnes, ce passage aurait dû être fermé et rénové depuis plusieurs mois, n'était l'entêtement de certains commerçants refusant de libérer les lieux. Cette rénovation était pourtant nécessaire afin de permettre à ce passage d'être, à l'avenir, en mesure de recevoir les usagers sans danger, il faut dire en outre que le métro d'Alger passera également par ce point. Rappelons que l'assemblée populaire communale attendait simplement l'arrêté de justice concernant les réfractaires pour ordonner le début des travaux. «Nous avons reçu en définitive l'arrêté de justice, ce qui nous a permis de procéder en toute légalité à la fermeture des commerces qui s'étaient à refuser de baisser leurs rideaux. Le comble c'est que ces commerçants depuis le début de la procédure ne payent même plus les frais de location. Nous préférons d'ailleurs avertir que ceux qui ne seront pas en règle avec la tutelle, n'auront pas les clefs de leurs commerces après la rénovation et réouverture de ce passage», nous dira d'un ton ferme notre interlocuteur.

Réglementation des enseignes lumineuses

«Toutes les enseignes lumineuses devraient être réhabilitées par leurs propriétaires, qui recevront dans ce sens des mises en demeure», nous informe le vice-président de l'APC d'Alger-Centre. Cette réhabilitation devrait être doublement bénéfique pour cette assemblée. En effet ces enseignes, qui doivent rester allumées toute la nuit, participeront à l'éclairage public nocturne et par là même à la réinstauration de la sécurité sur les grandes avenues de la capitale, mais en plus elles seront également une source financière non négligeable pour les caisses de l'assemblée populaire communale. On nous expliquera que ces enseignes sont régies pratiquement par les mêmes lois réelles espaces publicitaires. Voilà donc une autre taxe conséquente qui viendra renflouer les caisses d'une assemblée qui se fait fort d'autofinancer ses nombreux projets.

Y. B.



BOUMERDES

Plus de 5 mille logements attendus cette année

La Direction du logement et des équipements publics (DLEP) a annoncé la livraison de plus de 5 mille logements (tous types confondus), sur un reliquat de 10 mille unités cumulé sur différents programmes, avant fin 2010, dans la wilaya de Boumerdes.

Ce programme en cours de réalisation s'inscrit dans le cadre des différents programmes destinés à la wilaya, dont un reliquat antérieur à l'année 2000.

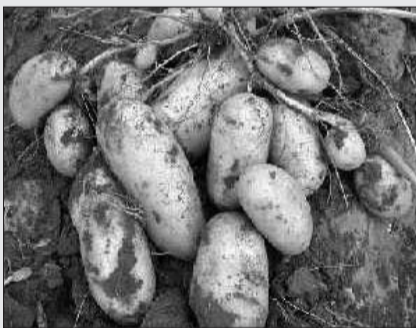
Le quinquennal écoulé et le programme complémentaire englobent en tout plus de 30 mille logements, dont une grande partie a déjà été livrée, a précisé le DLEP. Le nombre d'unités prévues à la réception cette année est de quelque 6 mille logements, alors que le reste des unités en réalisation sera livré au plus tard en 2011. Il s'agit, entre autres, de plus de 3 mille logements sociaux participatifs (LSP), plus de mille logements ruraux et 900 sociaux locatifs (LSL). Ainsi, durant le 1er trimestre en cours, la DLEP s'attend à la réception de plus de 700 unités (500 rurales et 200 LSP).

Par ailleurs, plus de mille autres logements (tous segments confondus) sont prévus à la réception au courant du second trimestre 2010, au moment où les 3e et 4e trimestres verront la concrétisation de pas moins de 3 mille unités, dont plus de 2 mille LSP, 700 LSL et plus de 400 ruraux. S'agissant des unités dont les travaux se poursuivront au delà de l'année 2010, elles dépassent les 2. mille logements sociaux locatifs et 300 ruraux, auxquels s'ajoute un programme de plus de 2. mille logements promotionnels, selon un décompte de la DLEP.

R. K.

CHLEF

Alerte au mildiou



Si pour l'instant on ne signale qu'une cinquantaine d'hectares de pomme de terre qui auraient été atteints par la maladie du mildiou, il est à craindre sa

propagation à l'ensemble des parcelles d'Aïn Défla et de Chlef. Il faut savoir que le mildiou est l'ennemi numéro 1 de la pomme de terre. Selon le président de la Chambre d'agriculture de Chlef, les conditions météorologiques de ces derniers jours, à savoir un temps chaud, humide et pluvieux, ont favorisé l'émergence de la maladie. Généralement, ce sont de petites ou grosses taches de pourriture bruns irrégulières qui apparaissent sur les branches et les tiges. Au revers des feuilles se développe une maladie cryptogamique dangereuse et contagieuse, c'est le mildiou de la pomme de terre. Il faut noter que c'est à partir des feuilles infestées que le mildiou se propage vers les racines et les tubercules entraînant un pourrissement de ces dernières. Une plante malade dépérit et toute la récolte peut être détruite en cas d'infestation grave. D'où l'appel lancé par le président de Chambre d'agriculture à l'ensemble des agriculteurs pour une vigilance accrue, notamment en surveillant les parcelles et l'environnement car, dira-t-il, le repérage des foyers du mildiou dans l'environnement immédiat de la parcelle permet d'orienter judicieusement les dates des premières interventions et le choix des types de produits fongicides et de rappeler les pertes énormes causées par la maladie du mildiou en 2006 où plus d'un millier d'hectares ont été ravagés par cette maladie.

B. O.

TIZI OUZOU, MÉDICAMENTS DESTINÉS AU CHU

LA FACTURE A SEPTUPLÉ EN 5 ANS

Le centre hospitalo-universitaire de Tizi Ouzou a dépensé pour les médicaments pas moins de 1,6 milliard DA en 2009 alors qu'en 2004 la facture était de 230 millions de DA. Cette substantielle augmentation s'explique essentiellement par la consistance des programmes de santé publique mis en place par le ministère de tutelle pour la prise en charge des pathologies lourdes.

PAR LILIA SADEK

Selon le directeur général de cet établissement sanitaire, "40 % du budget médicament de l'exercice considéré est absorbé par le traitement du cancer, notamment pour ce qui est des volets de la chimiothérapie et les opérations du sein". Soulignant la disponibilité des médicaments en quantités "suffisantes" à la pharmacie centrale du CHU, ce responsable a fait état de l'existence actuellement d' "un stock de sécurité de 140 milliards DA, représentant l'équivalent de 10 % de la dépense globale du médicament".

"Aucune rupture d'approvisionnement en médicaments n'est accusée actuellement", a-t-il assuré, en nuancant, cependant, que "des tensions peuvent survenir quand des fournisseurs tardent à livrer des commandes de produits pharmaceutiques". Il ressort de la structure des dépenses effectuées par le CHU



Tendance haussière de la facture du médicament au CHU de Tizi Ouzou.

pour l'exercice 2009, que le budget de fonctionnement d'un montant de 3,5 milliards DA (contre 1,13 milliard en 2004) se répartit à concurrence de 1,63 milliard DA pour l'achat des médicaments, 1,20 milliard pour la masse salariale, 200 millions DA pour l'équipement, 250 millions DA pour la formation, alors que le reste est consacré à l'alimentation des malades hospitalisés (100 millions DA), et autres dépenses de fonctions.

Le budget d'équipement alloué à cette structure de santé en 2009 est de 130 millions DA, dont 80 millions destinés à l'aménagement d'un hôpital du jour dans l'enceinte du CHU, dédié à la médecine

ambulatoire, "afin de diminuer la pression sur la médecine interne de ce CHU à vocation régionale dispensant des prestations médicales pour un bassin de population de plus de 4 millions d'habitants", estime le directeur de cet établissement.

Le CHU de Tizi-Ouzou dispose de tous les services de chirurgie, à l'exception de celui de la chirurgie thoracique et traumatologique, programmé pour sa réalisation à l'unité Belloua.

Parmi d'autres prestations, il est fait cas de 101 insuffisants rénaux ayant bénéficié, en 2009, d'un total de 15.707 séances de dialyse.

L. S.

BEJAIA, DIRECTION DU TOURISME

Réhabilitation d'une centaine de villages

PAR LYDIA BENRABAH

Recensés par la Direction du tourisme de la wilaya de Béjaïa, une centaine de villages ayant gardé leur authenticité architecturale seront réhabilités et promus pour être des "haltes majeures" de tourisme. Selon la wilaya, ces entités qui, pour la plupart, se trouvent nichées dans des sites exceptionnels ont été choisies en fonction de leur implantation, du patrimoine et de l'unité architecturale qu'elles renferment, ainsi que du degré de transformation subi, mais dont le paramètre déterminant reste leur possibilité à se transformer en des lieux d'attraction et de villégiature. Parmi ce lot de villages, une douzaine a été retenue comme des lieux de référence et susceptibles rapidement d'accueillir des expé-

riences pilotes et subir les opérations requises de réhabilitation. Il s'agit, outre la remise en état des constructions dégradées, de créer en leur sein de nouvelles infrastructures à greffer sur des ensembles déjà existants. L'objectif étant d'offrir les commodités nécessaires à l'accueil des visiteurs, aux plans de l'hébergement, la restauration et le loisir, articulé pour sa part, essentiellement autour d'attractions socio-économiques et culturelles, notamment les huileries anciennes, le patrimoine historique, etc. L'opération repose fondamentalement sur la mise en valeur de la maison kabyle, dont l'architecture, la typologie et la fonctionnalité offrent un exemple de charme typique et unique. Sa conception dans une vision d'ensemble (village) se caractérise principalement par son intégration par-

faite dans les sites qui les intègrent et qui, pour les forts en thème, constituent de "véritables musées à ciel ouvert". L'harmonie puise sa substance essentiellement des matériaux utilisés, à l'instar de la pierre qui orne les murs et les pavages de ruelles, la terre et la bouse de vache pour les enduits et le bois pour les ossatures et les portes. Ce projet est conçu avec la participation des habitants des villages concernés et la contribution des collectivités locales, notamment les APC et l'APW. Pour donner à ce projet toutes les chances de sa réussite, sa concrétisation a été retenue, d'ores et déjà, dans la foulée des programmes publics inhérents au développement rural, dont le Programme de développement intégré (PPDRI).

L. B.



GUELMA, HAMMAM DEBAGH

EXTENSION DE LA STATION DE TRAITEMENT

Selon les services de la Direction de l'hydraulique, consécutivement à une opération inscrite en centralisé, l'extension de cette station de traitement va permettre de doubler la production d'eau potable de 500 à mille litres/seconde, soit 72 mille m³ chaque jour.

PAR HAMID BAALI

Inaugurée en 2003, la station de traitement du barrage de Bouhamdane, distante d'une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, produit actuellement 36 mille m³/jour d'eau potable, soit une quantité de 500 litres/seconde. Cet ouvrage dessert les localités de Guelma, Bendjerah, Aïn-Hassainia, Hammam-Debagh, Medjez-Amar, Roknia et les agglomérations de Serfani et Salah-Salah qui étaient confrontées durant des années à une pénurie flagrante de ce précieux liquide. En effet, le forage de Oued H'lia répondait difficilement à une demande croissante et d'aucuns se remémorent les pannes et les perturbations prolongées du réseau de distribution qui engendraient une mauvaise qualité de vie, notamment durant la saison estivale et le mois du Ramadhan. A cette époque, la corvée d'eau était incontournable et les marchands d'eau douce se remplissaient les poches.

Selon les services de la Direction de l'hydraulique, consécutivement à une opération inscrite en centralisé, l'extension de cette station de traitement va permettre



Le barrage de Bouhamdane à Guelma.

de doubler la production d'eau potable de 500 à mille litres/seconde, soit 72 mille m³ chaque jour. Une fois cette action achevée, tous les forages qui alimentent la ville de Guelma seront réaffectés au système d'approvisionnement de Guelma-Boucheouf, d'où un gain de 80 litres/seconde pouvant couvrir les besoins des communes de Djeballa Khemissi, Béni Mezeline, Boucheouf, Oued Feragha, Aïn Ben Beïda et Medjez Sfa, soit 150 litres/seconde et 14 mille m³ par jour.

D'autre part, la Direction de l'hydraulique a réalisé un château d'eau de 5 mille m³ à djebel Halouf, sur les hauteurs du chef-lieu de wilaya, et un autre de 5 mille m³ est en voie

de lancement dans le cadre du programme 2010. Deux réservoirs de mille m³ chacun, implantés respectivement au niveau des POS nord et sud, sont fonctionnels et desservent en eau potable de nouvelles cités de logements OPGI dans des quartiers périphériques. La réhabilitation du réseau de distribution de la ville de Guelma, actuellement en phase d'inscription, contribuera à l'équilibre de la répartition de ce précieux liquide car l'objectif assigné est le H/24. Actuellement, le chef-lieu de wilaya possède neuf réservoirs, dont la contenance totale est de 30 mille m³, et selon les responsables de l'hydraulique, la gestion du réseau sera maîtrisée.

H. B.

CONSTANTINE, LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL

Un dispositif non encore optimisé

PAR NAIMA DJEKHAR

Constantine a bénéficié de centaines de locaux dans le cadre du programme du président de la République, 100 locaux pour chaque commune. Dans son application, cet autre dispositif, visant la résorption du chômage, s'est heurté à quelques difficultés. Site accidenté ou isolé, manque de commodité (eau et gaz) et insécurité... sont autant de facteurs responsables du ralentissement de ce projet. Le programme global de la troisième ville du pays, qui compte douze communes, est de 1.200 locaux. Selon les chiffres de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), leur réalisation est répartie en deux quotas. Le premier, composé de 495 locaux d'un coût estimé à 31 milliards de centimes, a déjà été attribué. Le second de 705 unités, dont les travaux ont

débuté en 2008, coûtera 49 milliards de centimes.

Le premier semestre 2010 verra la distribution de 190 locaux, sur un ensemble de 590, situés au niveau des deux nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa, relevant administrativement de la commune du Khroub. S'ensuivra ultérieurement, celle des 400 restants sur les mêmes sites en raison de la disponibilité des assiettes foncières. L'attribution de l'un de ces locaux à usage professionnel est soumise à une pléthore de critères. Pour en être bénéficiaire, le postulant doit être diplômé ou qualifié et inscrit au niveau de l'un des organismes de soutien à l'emploi, à savoir l'ANSEJ, l'ANJEM et la CNAC. La Caisse d'assurance chômage a déjà, quant à elle, distribué 90 unités sur ses allocataires. La superficie du local est définie par la réglementation. Elle ne

doit pas excéder les 30 m². Celle utile est de l'ordre de 24 à 28 m². Une superficie jugée restreinte et contraignante par bon nombre de bénéficiaires. Ces derniers, et pour les autres raisons susmentionnées, ont renoncé à ce dispositif de l'emploi. C'est le cas dans la commune de Constantine qui abrite trois sites destinés à ce programme, à savoir les Cités Daki- Abdesslam, Boudraâ-Salah et Ciloc. Plusieurs locaux se trouvent actuellement à l'abandon et certains même ont été l'objet d'actes de dégradation et de vandalisme. L'attribution des locaux est tributaire des réels besoins de chacune des municipalités. D'où la disparité relevée entre El- Khroub et Béni H'midène, à titre d'exemple. La première aura en définitive plus de 400 unités, alors que la deuxième se contentera de 10 seulement.

N. D.

SKIKDA

Musée régional en cours de réalisation

Un méga-complexe historique est actuellement en cours de réalisation sur les hauteurs de la ville de Skikda, dont le taux d'avancement des travaux de ce projet ont déjà franchi la barre des 75%. Ce complexe, qui abrite également un musée régional dédié à l'histoire mais surtout à la Révolution armée, ouvre ses portes dans les tout prochains mois. Le choix de Skikda pour abriter cette infrastructure n'est pas fortuit, du fait que la région a abrité le siège de l'état major de la Wilaya II historique durant la Guerre de libération nationale.

Ce musée à vocation régionale disposera, selon ses concepteurs, de plusieurs annexes au niveau de sept wilayas de l'est du pays. L'édifice, qui aura coûté 323 millions de dinars, disposera d'une imposante salle pour les spectacles, d'une bibliothèque, de plusieurs espaces d'expositions et d'un théâtre de verdure. Sa forme circulaire, son grand dôme et sa conception arabo-mauresque lui confèrent un cachet somptueux, d'autant que son implantation sur les hauteurs de Bouabbaz, surplombant la sortie est de la ville de Skikda sur la RN 44, le rend visible à des kilomètres à la ronde. Cet emplacement mitoyen d'un vieux poste d'observation datant de l'époque coloniale, qui servait également de lieu de torture et d'exécution des nationalistes algériens, confère à l'édifice toute une symbolique historique et révolutionnaire.

M. S.

SETIF

3 piscines de proximité pour l'été



Trois projets d'envergure ont été inscrits par la DJS de Sétif pour la réalisation de piscines de proximité dans trois sites sportifs ciblés de la ville. Il s'agit de bassins découverts entrant dans le cadre d'une première étape d'un projet ambitieux de mise en place d'infrastructures de loisirs au profit des enfants de ces cités prévues pour cet été. Les sites retenus sont le complexe de Tlidjène, celui de la cité des 1014 logements ainsi que la nouvelle cité Hidhab. Selon les informations recueillies auprès du directeur de la jeunesse et des sports de Sétif, M. Daamlache Abdelhamid, les piscines de quartiers sont de 20 mètres de longueur et d'une profondeur ne dépassant pas les deux mètres, conçues selon les normes, avec une eau traitée conformément aux procédés modernes, alors que les abords des bassins sont faits en matériaux antidérapants et où des parasols et autres huttes en roseaux sont prévus aux alentours des bassins. Au vu de la particularité du climat de Sétif, nous apprenons aussi que ces piscines fonctionnent à plein temps en été. La DJS déclare que ces piscines seront bientôt opérationnelles et accueilleront les enfants des quartiers de la ville. Pour rappel, le seul bassin du complexe du 8-Mai ne peut plus répondre aux besoins de la population de la ville, même si en période estivale de nouveaux créneaux sont mis à la disposition des adeptes de la discipline dont des adultes des deux sexes.

A. B.

Demande en vue de l'arrestation de Netanyahu



Le chef de la police de Dubaï, le général Dhahi Khalfan, a annoncé mardi avoir présenté au procureur de l'émirat une demande en vue de l'arrestation du

Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et du chef du Mossad, Méir Dagan, affirmant avoir désormais la certitude que c'est le Mossad qui a tué le cadre du Hamas Mahmoud al-Mabhouh le 20 janvier dans un hôtel à Dubaï. Il a souligné que la décision finale de demander un mandat d'arrêt international à l'encontre de M. Netanyahu revenait aux autorités politiques de l'émirat. Il a néanmoins dit qu'il savait parfaitement que le chef du gouvernement israélien "ne serait jamais arrêté" mais qu'il fallait "poursuivre celui qui donne l'ordre du crime, comme le meurtrier".

33 morts dans un attentat à Bagdad

Les trois attentats à l'explosif commis hier à Baaqouba, au nord de la capitale irakienne Bagdad, ont fait au moins 33 morts et 55 blessés. Le premier attentat à la voiture piégée a eu lieu près d'un bâtiment abritant une administration dépendant du ministère du Logement, située à proximité d'un poste de police à Baqouba, au nord de Bagdad. Au même moment, une deuxième voiture piégée a explosé à une centaine de mètres de là, près d'une place. Quelques temps après, un homme a fait exploser sa ceinture d'explosifs qu'il portait sur lui, à l'hôpital général de Baaqouba dans le centre-ville. Ces attentats sont survenus à quatre jours seulement du scrutin législatif "crucial" pour l'avenir de l'Irak et deuxième du genre organisé dans ce pays depuis 2003.

SOUTIEN ARABE À UN DIALOGUE INDIRECT AVEC ISRAËL

CONCESSIONS INDIRECTES POUR UNE REPRISE DES NÉGOCIATIONS ?

Les ministres arabes des Affaires étrangères, réunis mercredi au Caire, sont favorables à des négociations indirectes entre Israéliens et Palestiniens pour une durée de quatre mois afin de "donner une chance" aux efforts de paix américains. Les dirigeants palestiniens doivent maintenant prendre une décision à ce propos lors d'une réunion du comité exécutif de l'OLP prévue samedi à Ramallah en Cisjordanie.

PAR NINA SARATI

Les ministres (...) sont convenus d'aider à la tenue de négociations indirectes entre Palestiniens et Israéliens", a déclaré le négociateur palestinien M. Erakat. Le comité de suivi de l'initiative de paix arabe de la Ligue arabe était réuni pour évaluer l'opportunité d'ouvrir des négociations de paix indirectes avec Israël comme le proposent les Etats-Unis pour relancer le processus de paix, au point mort depuis l'agression israélienne contre Ghaza, l'hiver dernier. Il devait aboutir à une position unifiée pour la reprise du processus de paix et l'appui de la position palestinienne. Le président de l'Autorité palestinienne, M. Abbas, qui avait rencontré plus tôt le président égyptien Hosni Moubarak, avait précisé que les discussions porteraient sur "tous les détails" concernant la proposition américaine d'engager ces pourparlers indirects. "Nous, les Palestiniens, nous nous conformerons à ce qui sortira de cette réunion", avait-il annoncé. Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abou Rodeina, avait appelé les pays arabes à accepter la proposition américaine. "Israël ne veut pas revenir aux négociations, il veut blâmer les Palestiniens en disant qu'ils ne veulent pas entrer dans des négociations. Il faut donc mettre fin à ce prétexte en révélant la vérité sur la position israélienne à la communauté internationale et à l'administration américaine", avait-il affirmé. En janvier, le quotidien israélien *Maariv*



Saeb Erakat.

avait évoqué en détail un nouveau plan de paix américain comprenant des lettres de garantie de M. Obama aux Palestiniens, et prévoyant un délai limite de deux ans pour la négociation au terme duquel un Etat palestinien verrait le jour. Les négociations directes que l'Autorité palestinienne refuse de poursuivre sans l'arrêt total de la colonisation juive dans l'ensemble des territoires occupés, y compris à Jérusalem-Est annexé, sont de facto suspendus. Face à ce préalable conforme à la feuille de route et à l'ensemble des résolutions internationales bafoués par Israël, Tel-Aviv s'est borné à proposer fin 2009 un moratoire de 10 mois de la construction de nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie, mesure qui ne s'applique pas à la partie orientale de Jérusalem. Ce moratoire, refusé par la partie palestinienne, est loin d'être appliqué. De nouvelles constructions sont programmées régulièrement parallèlement à une tentative soutenue et multiforme de judaïsation des terres occupées. Les négociations directes qui exigent des références claires vont donc céder le pas à la proposition de la Maison-Blanche. "Il n'y a pas d'idées actuellement concernant la reprise des négociations directes. La position palestinienne et arabe sur cette question est claire: il faut des références claires pour les négociations, et un gel total de la colonisation" juive dans les territoires palestiniens occu-

pés, avait-il rappelé. Cette décision prévisible a été expliquée en arguant que les négociations directes ou indirectes et l'attachement aux constantes arabes figuraient parmi les fondements du processus de paix et que "l'instauration de la paix passe impérativement par les négociations". Et, par ailleurs, que nombre de pays occidentaux sont convaincus de la nécessité "de la préservation du processus de négociations entre palestiniens et israéliens". "Nous pensons qu'il y a, en ce moment, certaines raisons de croire que les parties se rapprochent du genre de discussions pouvant amener la résolution des problèmes", avait déclaré à la veille de la réunion du Caire le porte-parole de la diplomatie américaine. "Nous sommes en meilleure position que l'année dernière, et nous espérons voir les parties discuter bientôt", avait-il insisté, sans plus de précisions. Washington, qui a qualifié lundi de "contre-productif" un projet de construire 600 logements dans un quartier de colonisation juive à Jérusalem-Est, estime aussi qu'un tel retour aux négociations nécessitera "un fort soutien régional et international", tel que celui des pays membres du Quartette. Selon Abou Rodeina, ces négociations indirectes se feraient par le biais de navettes de l'envoyé américain dans la région, George Mitchell, entre les deux parties. Cette alternative viserait à permettre "le succès des efforts américains pour relancer le processus de paix". La réaction israélienne a été prompte. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est félicité du soutien des ministres arabes des Affaires étrangères à l'ouverture de négociations indirectes entre Israéliens et Palestiniens. "Le Premier ministre Benjamin Netanyahu s'est toujours prononcé en faveur de négociations de paix, et nous espérons maintenant que les discussions vont pouvoir aller de l'avant", a affirmé son porte-parole Mark Regev. Par ailleurs, une réunion du quartette pour le Proche-Orient (USA, Union européenne, Russie et ONU), a été fixée au 19 mars à Moscou. Le Quartette soutient une feuille de route pour les négociations de paix au Proche-Orient prévoyant la création d'un Etat palestinien vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël. N. S.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU TOGO

Le président sortant y voit un test de légitimité

Les Togolais élisent demain leur président parmi sept candidats dont le sortant, Faure Gnassingbé, fils de l'ancien dirigeant le général Gnassingbé Eyadéma, lors d'un scrutin test pour la démocratie dans cette nation secouée régulièrement par les violences électorales. Arrivé au pouvoir en 2005 en succédant à son père, feu le général Gnassingbé Eyadéma qui a régné sans partage sur le Togo pendant 38 ans jusqu'à son décès en février 2005, Faure Gnassingbé avait été élu président en avril de la même année lors d'une élection contestée et suivie de violences qui ont fait 100 à 800 morts selon les sources, l'ONU évoquant 400 à 500 décès. Il s'est vite lancé dans un vaste processus de réconciliation nationale en initiant un dialogue avec l'opposition sous l'égide du président burkinabè Blaise Compaoré. En avril 2006, un Accord politique global a été signé, conduisant à la nomination au poste de Premier ministre de Yawovi Agboyibo, opposant de vieille date au général Eyadéma, une première dans l'histoire politique au Togo. Dans la foulée, un gouvernement d'union nationale a été formé avec l'entrée dans ce

cabinet de plusieurs opposants. Faure Gnassingbé a assuré que s'il était reconduit, le gouvernement leur serait de nouveau ouvert. Il a également mis sur pied la Commission "vérité justice et réconciliation", chargée de faire la lumière sur les violences politiques. La situation économique au Togo reste précaire malgré des réformes et reprend timidement, appuyée par les bailleurs de fonds qui ont renoué avec le Togo en 2007, après quinze années de sanction pour "déficit démocratique". Pour 2010, le pays table sur une croissance de 3%, après 2,5% en 2009. Entre 2001 et 2003, l'activité économique avait enregistré un taux négatif. Le président sortant qui a appelé les Togolais, et notamment la classe politique, à "éviter à tout prix de susciter de nouvelles tensions", lors de ce vote à un tour auquel sont convoqués 3,281 millions d'inscrits, voit en ces élections «un test de légitimité». La réussite des législatives d'octobre 2007 a créé un petit espoir que les choses ont peut-être évolué. "Les Togolais, notamment les acteurs politiques, ont intérêt à prouver à la communauté internationale que la bonne tenue des législatives n'était

pas le fruit d'un hasard", a averti un diplomate à Lomé. Ce scrutin réellement pluraliste, une première depuis une quinzaine d'années, a entraîné le rétablissement de la coopération des principaux bailleurs de fonds, notamment, l'Union européenne, qui avaient mis le pays sur la touche en raison d'un "déficit démocratique". A l'approche de la présidentielle, Hamidou Inoussa, responsable d'une ONG de défense des droits de l'Homme, a estimé que "l'ambiance n'est pas bonne". "Les Togolais ont peur de revivre les violences connues dans le passé". Ces dernières semaines, l'opposition a dénoncé, notamment, des problèmes au niveau de la révision des listes électorales. Pour protester, les deux poids lourds de l'opposition - l'Union des forces de changement (UFC) et le Comité d'action pour le renouveau (CAR) - avaient retiré pendant quelques jours leurs représentants à la Commission électorale. Yawovi Agboyibo, candidat du CAR, avait aussi suspendu pendant quatre jours sa participation au scrutin tout comme la première femme briguant la présidence du Togo, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, de la

Convention démocratique des peuples africains (CDPA). "La révision des listes électorales s'est très mal passée. Le fichier électoral a été gonflé dans des régions du nord", a dénoncé Jean-Pierre Fabre, candidat de l'UFC. Il s'est dit "inquiet" quant aux risques de dérapages violents. L'opposant historique Gilchrist Olympio, fils de Sylvanus Olympio, premier président du Togo indépendant tué en 1963 lors d'un coup d'Etat ourdi par Eyadéma, ne prendra pas part à l'élection. Investi par l'UFC, il a dû renoncer pour raisons de santé. Autre absent notable, Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat français de 1991 à 1993, sous la présidence de François Mitterrand. Sa candidature a été rejetée par la Cour constitutionnelle togolaise. Parmi les sept candidats retenus pour briguer le quinquennat, figurent aussi l'ex-Premier ministre Messan Agbéyomé Kodjo de l'Organisation pour bâtir dans l'Union un Togo solidaire (OBUTS), l'homme d'Affaires Nicolas Lawson du Parti du renouveau et de la rédemption (PRR) et Bassabi Kagbara, pour le Parti démocratique panafricain (PDP).

CHAMPIONNAT
DE D II (24^E JOURNÉE)

MCS-USMBA
ET CRT-ABM
À L'AFFICHE

Page 13

MIDI

Sport

A TROIS MOIS DE LA COMPÉTITION

L'URUGUAY
ENTRE BONNES
NOUVELLES ET
INTERROGATIONS

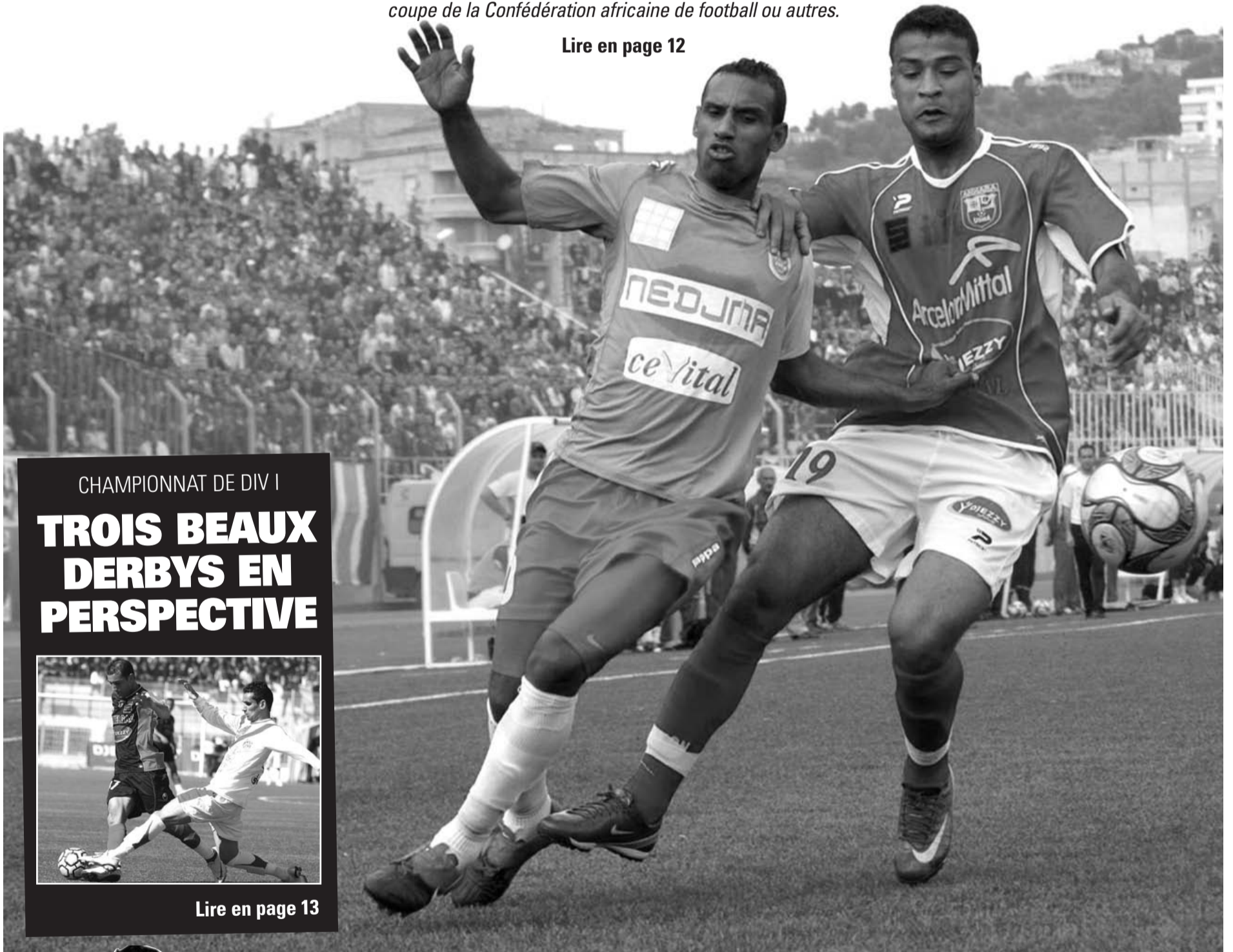
Page 14

LA LNF ET LES CLUBS N'ARRIVENT PAS À S'ENTENDRE

QUEL PROFESSIONNALISME POUR QUEL FOOTBALL ?

La question du passage des clubs au professionnalisme devient de plus en plus impérieuse voire même obligatoire pour une éventuelle participation dans les prochaines échéances, dont la ligue des champions d'Afrique et la coupe de la Confédération africaine de football ou autres.

Lire en page 12



CHAMPIONNAT DE DIV I

TROIS BEAUX
DERBYS EN
PERSPECTIVE



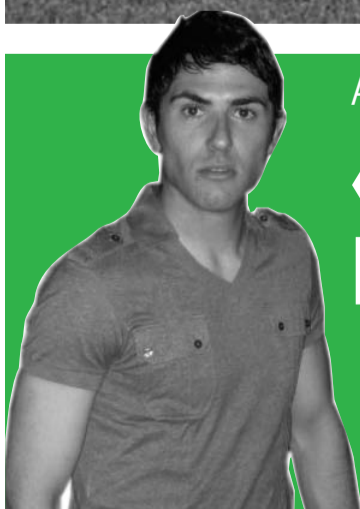
Lire en page 13

ANTAR-YAHIA REVIENT SUR SON BUT D'OUM DURMAN :

«A KHARTOUM, J'ÉTAIS DÉCIDÉ À ME VENGER !»

Le défenseur de l'équipe nationale et "bourreau" des Pharaons à Khartoum, Antar Yahia, est depuis son but décisif, inscrit lors du match de barrage des éliminatoires au Mondial 2010, le héros de tout un peuple. Il revient sur cet exploit dans une interview exclusive pour Goal.com. Après avoir fait les beaux jours de Nice et Bastia, par le passé, Antar Yahia évolue depuis 2006 dans le club allemand de Bochum. Le défenseur international algérien est revenu en exclusivité pour Goal.com sur le match de Khartoum contre l'Égypte lors des barrages pour le Mondial 2010, qu'il attend évidemment avec impatience.

Lire en page 12



LA LNF ET LES CLUBS N'ARRIVENT PAS À S'ENTENDRE

Quel professionnalisme pour quel football ?

La question du passage des clubs au professionnalisme devient de plus en plus impérative voire même obligatoire pour une éventuelle participation dans les prochaines échéances, dont la ligue des champions d'Afrique et la coupe de la Confédération africaine de football ou autres.

PAR MOURAD SALHI

La question qui doit être posée est de savoir si les moyens nécessaires existent pour sauver les clubs algériens qui seront dans le cas contraire exclus de toutes compétitions continentales. Cette problématique est devenue au fil du temps plus qu'une urgence pour le football algérien, dont le championnat national n'arrive toujours pas à convaincre les techniciens. « Si les clubs algériens ne passent pas au professionnalisme, notre football va disparaître de la carte footballistique car en 2012, date butoir de la Fédération internationale de football (Fifa), les clubs algériens seront menacés d'être exclus des compétitions continentales » a mis en garde le président de



Le football algérien doit sortir de l'amateurisme pour mieux progresser.

Ph. / New press

Ligue nationale de football, Mohamed Mechrara, à Alger, à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire de cette instance nationale. Les textes de la Fédération internationale de football sont clairs dans ce sens, mais le football national, relève le patron de cette ligue, souffre de plusieurs problèmes, notamment celui des infrastructures qui reste le problème majeur en Algérie. Tant de clubs en Algérie évoluant en championnat national de division une se sont distingués dans pas mal de compétitions continentales. La JS Kabylie, l'un de ces clubs qui a dignement

représenté les couleurs nationales, reste toujours un club pauvre en infrastructures sportives conformes à sa notoriété. La même situation est valable pratiquement à toutes les équipes algériennes. « il faut une volonté des responsables des clubs et un engagement clair de leur part » annonce M. Mechrara. Mais ce qui a été constaté lors des ces travaux, c'est l'absence de la plupart des présidents de club qui devaient prendre part à ce rendez-vous. Sur 150 personnes, plus d'une quarantaine n'y ont pas participé. Cela a suscité tant

d'interrogations. Le premier responsable de la Ligue nationale de football insiste toujours quant au lancement du championnat professionnel la saison prochaine. Selon la même personne, « l'important dans tout ça c'est d'entamer une telle compétition, même avec dix clubs comme première étape ». Selon cette déclaration de Mechrara, sur les dix-huit clubs évoluant au championnat national division une, dix clubs seulement ont les capacités pour un véritable passage au professionnalisme. Cette précision a été faite sur quelle base ? Y a-t-il vraiment ce nombre d'équipes en Algérie qui répondent réellement aux normes internationales ?

Parlant de la formation des jeunes, l'intervenant a révélé que la saison passée, à titre d'exemple, sur 462 juniors, quarante seulement se sont intégrés dans des clubs de première ou seconde division. Où sont passés les autres ? La question reste posée. Ce nombre reste faible. Leur intégration n'a été possible que suite aux nouvelles lois de la Ligue nationale de football qui oblige les clubs algériens d'intégrer deux juniors et de mettre fin à la politique d'aller chercher des joueurs étrangers, et ce, pour donner la chance aux jeunes joueurs d'émerger.

M. S.

ANTAR-YAHIA REVIENT SUR SON BUT D'OUM DURMAN :

«A KHARTOUM, J'ÉTAIS DÉCIDÉ À ME VENGER !»

Le défenseur de l'équipe nationale et "bourreau" des Pharaons à Khartoum, Antar Yahia, est depuis son but décisif, lors du match de barrage des éliminatoires au Mondial 2010, le héros de tout un peuple. Il revient sur cet exploit dans une interview exclusive pour Goal.com. Après avoir fait les beaux jours de Nice et Bastia, par le passé, Antar Yahia évolue depuis 2006 dans le club allemand de Bochum. Le défenseur international algérien est revenu en exclusivité pour Goal.com sur le match de Khartoum contre l'Égypte lors des barrages pour le Mondial 2010, qu'il attend évidemment avec impatience.

Antar Yahia, pouvez-vous revenir sur ce match de Khartoum qui est, désormais, dans toutes les mémoires : Algérie - Égypte (1-0) ?

Je suis un joueur très volontaire. L'Égypte a remporté le match au Caire (2-0), mais il ne l'a pas fait de façon équitable. J'étais en colère après ce match et j'étais déterminé à me venger. J'ai utilisé toutes mes forces sur cette frappe. Ce but m'a donné une sensation incroyable et m'a donné une grande fierté auprès du peuple algérien, qui n'attendait que cela.

L'Algérie a perdu la dernière rencontre contre l'Égypte 4-0 lors de la dernière CAN. Est-ce inquiétant avant le Mondial ?

C'est toujours plus facile de jouer un match quand vous souhaitez vous venger. L'Égypte voulait désespérément gagner, alors que nous étions déjà contents de notre qualification pour la Coupe du Monde. Après, rien ne s'est passé comme nous le voulions.

L'arbitre n'a pas facilité notre tâche en expulsant rapidement un joueur. Ensuite, nous avons terminé à 9 et pris trop de buts. Nous avons perdu nos nerfs. Chaque Africain sait que c'est très difficile de jouer contre l'Égypte.

Zlatko Dedic, votre coéquipier slovène à Bochum, a aussi marqué un but décisif pour aider son équipe à se qualifier en coupe du monde. Avez-vous fêté cela ensemble ?

Je l'ai appelé juste après le coup de sifflet final alors que j'étais encore au Soudan. J'ai vu son but quand j'étais dans ma chambre d'hôtel. Il célébrait encore la qualification dans le vestiaire quand j'ai laissé un message sur son téléphone. Nous étions tous deux très heureux.

Deux joueurs de Bochum qui emmènent leurs nations au Mondial. C'est une satisfaction ?

Beaucoup d'Africains ne connaissent même pas Bochum auparavant, mais maintenant cela a changé. Ils savent même que Bochum est la plus ancienne équipe de la Bundesliga. C'est un grand honneur pour nous et pour le club.

Vous jouez pour l'équipe nationale algérienne depuis plusieurs années maintenant. Comment a-t-elle évolué depuis 2003 ?

Nous avons commencé avec beaucoup de jeunes joueurs et perdu notre quart de finale contre le Maroc lors de la CAN 2004.

Chaque joueur a pris conscience depuis de ses qualités pour devenir un meilleur joueur. Nous avons trouvé des clubs européens où nous avons pu prouver notre valeur. Nous avons désormais beaucoup de potentiel et de qualité dans notre équipe actuelle.

Une autre force en nous, c'est que nous aimons tous notre pays avec tout notre cœur. Nous sommes prêts à faire tous

les sacrifices pour notre pays et nous pouvons battre n'importe quel adversaire.

Quelles sont les ambitions de l'Algérie pour l'Afrique du Sud? Pouvez-vous sortir de la phase de groupes lors de la Coupe du Monde ?

Nous avons une bonne équipe et nous n'irons pas en Afrique du Sud pour aller en vacances. Toutefois, nous avons des adversaires très forts dans notre groupe. Toutes les équipes qui se sont qualifiées sont de solides équipes. Nous avons nos chances face à la Slovaquie et les États-Unis pour aller en huitièmes de finale. Ce ne sera pas facile, mais tout est possible dans le football. Nous avons déjà montré que nous sommes prêts pour réaliser un nouvel exploit.

Vous estimez donc que l'Angleterre est au-dessus du lot...

Il est impossible de nier que les Anglais sont favoris de notre groupe. Après, il n'est jamais facile de jouer avec ce statut.

Vous allez probablement faire face à Wayne Rooney lors du match contre l'Angleterre...

Je suis vraiment impatient de cela. J'ai aussi aimé jouer contre Didier Droghda lors de la dernière CAN. Jouer contre des joueurs de haut niveau comme eux est l'occasion idéale de montrer ce dont vous êtes capable. Chaque petit détail est important dans les duels et c'est un défi de prouver votre valeur contre un tel joueur.

In Goal.com

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie perd encore une place

La sélection algérienne de football, qui a arraché une honorable quatrième place lors du précédent championnat d'Afrique des nations qui s'est déroulé en Angola, vient de perdre une place au classement mensuel de la Fédération internationale de football (FIFA) publié hier sur le site officiel de cette instance. Après une cinquième place en janvier, les Verts ont ainsi rétrogradé à la sixième place. Ce nouveau classement suscite beaucoup d'interrogations, attendu que depuis le dernier classement, l'Algérie n'a disputé aucun match officiel, voire même amical. « J'ai été le premier à dénoncer le classement de la FIFA. Ce classement s'effectue ces derniers temps sur la base des intérêts commerciaux d'une certaine entreprise », a déclaré le président de la Fédération algérienne de football lors d'un point de presse tenu, il y a deux jours, à Alger. Au niveau africain, la sélection algérienne se classe à la sixième place derrière le Ghana, la Nigeria la Côte d'Ivoire, le Cameroun et enfin l'Égypte. Alors qu'au niveau mondial les Verts se retrouvent à la 32^e place après qu'ils étaient à la 31^e au mois de janvier dernier. Concernant les adversaires de l'Algérie en Coupe du monde, qui se tiendra en Afrique du Sud, l'Angleterre se trouve à la 8^e place au niveau, alors que la sélection des États-Unis a perdu quatre places et se trouve maintenant classée à la 18^e place, le troisième adversaire de l'Algérie, à savoir la Slovaquie, se situe actuellement à la 27^e place. La Serbie avec laquelle l'Algérie devait jouer son match amical hier a été classé à la 13^e place. A propos des autres adversaires de l'Algérie lors des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN 2012), le Maroc s'est classé à la 13^e place au niveau africain et 70^e au niveau mondial, la Tanzanie se trouve à la 108^e place au niveau mondial et 26^e au niveau africain alors que la République centrafricaine est bonne dernière en occupant la 200^e au niveau mondial et 52^e au niveau africain. La tête du classement revient toujours à l'Espagne suivie du Brésil à la deuxième place alors que les Pays-Bas viennent à la troisième position. Le plus grand perdant de ce nouveau classement reste l'Égypte qui dégringole de la 10^e place au niveau mondial à la 17^e. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 31 mars 2010.

M. S.

L'Ordre du mérite de la CAF décerné à Omar Kezzal

L'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Omar Kezzal, a reçu, mardi à Alger, l'Ordre du mérite de la Confédération africaine de football (CAF) pour services rendus au football africain. La cérémonie de remise de l'Ordre du mérite de la CAF à M. Kezzal s'est déroulée en marge de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF). L'ancien président de l'instance fédérale a reçu sa distinction des mains de l'actuel président de la FAF, M. Mohamed Raouraoua, au nom du président de la CAF, M. Issa Hayatou. « C'est une bonne chose, j'espère que cette opération va se perpétuer avec le temps. Ça permettra de mettre en place des traditions qui manquent beaucoup dans notre pays », a indiqué, à l'APS, M. Kezzal. Omar Kezzal a présidé l'instance fédérale à trois reprises, dont le second mandat a été couronné par l'unique victoire de l'Algérie en coupe d'Afrique des nations en 1990 face au Nigeria (1-0). Pour sa part, l'ancien attaquant international et fonctionnaire de la FAF, Hocine Saâdi, a été honoré par l'instance fédérale algérienne pour services rendus.

(APS)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIV. I

TROIS BEAUX DERBYS EN PERSPECTIVE

Les équipes du championnat national de Division I reprendront le chemin des terrains dès demain et samedi avec le déroulement de la 24^e journée. USM Alger-CR Belouizdad, USM El-Harrach-MC Alger et JS Kabylie-JSM Béjaïa, trois belles affiches qui domineront cette nouvelle journée.

PAR MOURAD SALHI

En effet, l'USM Alger rencontrera demain le CR Belouizdad au stade de Rouiba. Ce derby algérois promet d'être très intéressant, le CRB essaiera certainement de continuer sur sa lancée, d'autant plus que son adversaire du jour traverse une mauvaise passe en championnat. Rien n'est toutefois encore joué et les deux équipes partent à chances égales. La deuxième rencontre mettra aux prises deux autres clubs algérois : le MC Alger affrontera l'USM El Harrach, ce deuxième derby algérois se jouera également sur le terrain de Rouiba samedi. Le Mouloudia actuellement leader avec quatre points d'écart de son dauphin, n'aura pas la tâche aisée devant cette



Les équipes abordent la dernière ligne droite : gare au faux pas !

Ph. / D. R.

formation harrachienne qui s'améliore au fil des mathes, comme en témoigne son dernier succès arraché à l'extérieur face au CAB à Batna.

Le troisième derby se tiendra à Tizi-Ouzou entre la JS Kabylie et La JSM Béjaïa. Les deux équipes se trouvent en haut du tableau. La JSK qui a effectué une remontée spectaculaire, aura une belle opportunité de remporter les trois points de la rencontre et se relancer ainsi dans la course au titre, mais attention la JSM Béjaïa voyage bien à l'extérieur.

Deux autres rencontres seront intéressantes, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest, le MS Batna accueillera le champion d'Algérie en titre l'ES Sétif en l'occurrence, alors que l'ASO Chlef

recevra le MCO. Les deux équipes en question sont classées au bas du classement : le NA Hussein Dey à la dernière place avec 13 points seulement et l'USM Blida occupe la 16^e position avec 20 points. Ces équipes joueront pour le maintien en Division I respectivement face au CA Batna et au WA Tlemcen. Les résultats des autres rencontres devraient être au bénéfice des locaux, qui profiteront certainement en évoluant sur leurs terrains et devant leurs supporters pour arracher les trois points de la victoire et grignoter quelques places au classement général. Le CA Bordj Bou-Arredj affrontera le MC El-Eulma et l'USM An recevra l'AS Khroub.

M. S.

CHAMPIONNAT DE DIV.2 (24^e JOURNÉE)

MCS-USMBA et CRT-ABM à l'affiche

Deux belles affiches, MCS-USMBA et CRT-ABM, sont au programme de la 24^e journée du championnat national de football, division "Deux", prévue demain vendredi et qui concerneront des équipes du haut du tableau qui se livreront un duel direct, avant l'entame du sprint final pour l'obtention du seul billet mis en jeu pour l'accession en D1.

Tout d'abord, le 6^e derby de l'Ouest qui mettra aux prises à Saïda, le nouveau leader le MCS et l'ancien, l'USM Bel-Abbes, et qui survient immédiatement après les deux chocs MCS-ESM (2-2) et USMBA-ESM (0-1). La formation de la Mekerra qui n'a occupé la 1^{ère} place que durant une semaine, après sa victoire à Constantine, face au CSC, s'est inclinée vendredi dernier à domicile, devant l'ES Mostaganem, une défaite lourde de conséquences qui a pleinement profité au MCS victorieux du WR Bentalha à Alger même. Les hommes du revenant Saïd Hammouche, conscients de l'importance de l'enjeu, sont décidés à écarter un potentiel adversaire qui n'a pas encore dit son dernier mot et qui rêve de rééditer l'exploit de Constantine.

L'autre sommet de la journée oppose paradoxalement deux nouveaux promus, le CR Témouchent et l'AB Merouana qui occupent conjointement la 4^e place en compagnie du Paradou AC avec un total de 36 points, soit derrière le MCS (39),

l'ESM (38) et l'USMBA (37). Ces nouveaux venus dans cette division ont certainement revu à la hausse leurs ambitions, après s'être contentés durant la phase "aller" de faire de l'apprentissage.

Leur présence en compagnie relevée confirme leur net désir de jouer toutes leurs chances jusqu'au bout, et pourquoi pas coiffer au poteau les principaux prétendants. L'ES Mostaganem, auteur d'un exploit à Bel-Abbes, a retrouvé sa belle forme de la 1^{ère} partie de la phase "aller", ce qui lui a permis de talonner le leader saïdi à la veille de recevoir à Mostaganem une équipe du WR Bentalha (15e - 26 pts) en nette perte de vitesse, comme le confirme son récent échec à domicile devant le MCS. Le PAC reste la plus grande déception de la phase "retour", car incapable se s'imposer sur son terrain de Boudouaou, devant les malclassés. Après avoir été tenu en échec par l'USM Sétif (1-1), les hom-

mes de Bouhella ont récidivé devant la lanterne rouge, le MO Bejaïa, qui a réalisé le même score (1-1) et qui aurait pu l'emporter en fin de compte. Ces quatre points perdus par les "Pacistes" compteront lourdement lors du décompte final. Car demain, ils auront une tâche autrement plus compliquée à Constantine face au CSC (7e - 34 pts) et qui en cas de victoire dépasserait son adversaire du jour. L'ASM Oran (33 pts) et le MO Constantine (31) qui suivent les principaux animateurs du groupe de tête gardent un petit espoir de pouvoir rattraper les équipes de tête. En attendant, ils devraient faire le plein dès demain, respectivement devant la JSM Skikda et le MO Bejaïa. Les autres rencontres de la journée: SAM-USB, USMS-RCK et USMMH-OM Arzew sont pratiquement sans enjeu, vu que les clubs concernés ont perdu toutes chances de rejoindre les principaux prétendants à la montée.

APS

CHAN-2011 (PRÉPARATION)

L'EN A' s'impose face au Liechtenstein 4 - 0

La sélection algérienne A' a battu l'équipe du Liechtenstein (4-0), mi-temps (3-0) en match amical disputé mercredi dernier à Kolea (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Saïbi (4') Hadj Aïssa (18') Metref (44') et Ghezzali (68'). Cette rencontre amicale entre dans le cadre de la préparation de l'équipe algérienne en vue de sa double confrontation face à la Libye pour le compte des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2011, réservé aux joueurs locaux, et dont la phase finale aura lieu au Soudan.

Aps

CHAMPIONNAT ARABE DE CROSS-COUNTRY D'ALGER

Les sélections algériennes en stage

Le championnat arabe de cross-country débutera ce samedi 6 mars, sur le parcours du golf de Beni-Messous, avec la présence des meilleurs athlètes de la spécialité au niveau arabe. Pour se préparer à ce rendez-vous, les sélections nationales seniors et juniors, masculines et féminines, sont en regroupement à Zéralda. La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a procédé à la sélection des crosswoman et crossman, lors du championnat d'Algérie de cross, disputé le 20 février dernier, à Fréha, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le championnat Arabe verra la confrontation des élites nationales de cross-country hommes et dames à une rude concurrence d'athlètes venus, notamment, du Bahreïn (qui compte une armada d'anciens kenyans), de la crème des athlètes marocains ou encore du Soudan. C'est ainsi que la participation aux 38es championnats du monde de Bydgoszcz, en Pologne, le 27 mars prochain, est conditionnée par les classements individuels et par équipes de nos quatre sélections. Au championnat arabe, nos représentants doivent se classer parmi les trois premières nations pour prétendre à la participation aux championnats du monde. Seuls les juniors, filles et garçons, sont assurés d'être présents au Mondial polonais. Les seniors sont donc appelés à confirmer. Pour ce rendez-vous, la sélection seniors hommes est composée de onze athlètes, sous la conduite de l'entraîneur Mohamed Salem. Le championnat arabe de cross-country seniors et juniors (hommes et dames) dont le coup d'envoi est prévu, samedi à Alger, verra la participation de dix nations qui ont confirmé leur présence. Il s'agit de la Libye, la Tunisie, le Maroc, la Syrie, le Soudan, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Koweït et le Yémen.

Shiraz B.



A TROIS MOIS DE LA COMPÉTITION

L'Uruguay entre bonnes nouvelles et interrogations

Des attaquants en forme, un meneur de jeu de retour après plus d'une année d'absence pour blessure, mais aussi des questions aussi bien au milieu qu'en défense : l'Uruguay oscille entre bonnes nouvelles et doutes, à trois mois de son premier match du Mondial-2010 contre la France.

PAR GAËL FAVENNEC

Le match contre la Suisse d'hier mercredi, à Saint-Gall (nord) est l'avant-dernière occasion de se jauger pour la Céléste, qui ne disputera plus qu'une rencontre amicale au complet le 26 mai contre Israël à Montevideo, avant de s'envoler pour l'Afrique du Sud.

Outre la France, elle affrontera dans le groupe A le pays organisateur et le Mexique.

Une attaque flamboyante

Un temps critiqué cet hiver, le buteur vedette de l'Uruguay, Diego Forlan, a retrouvé des couleurs avec l'Atletico Madrid (12 buts en Liga) et son compère habituel en sélection, Luis Suarez, continue à affoler les compteurs à Amsterdam dans le championnat néerlandais (38 buts inscrits en 36 matches cette saison, toutes compétitions confondues).

Une bonne nouvelle pour l'attaque de la Céléste qui a été son point fort durant les qualifications de la zone Amsud (28 buts en 18 matches), même si elle est restée muette lors des gros matches de 2009 contre le Brésil (0-4) et l'Argentine (0-1).



La céléste à la recherche de son lustre d'antan.

Le retour du maître à jouer

Autre raison de retrouver le sourire pour les très pessimistes supporters uruguayens : Ignacio Gonzalez en a fini avec les blessures.

L'éphémère milieu de terrain de Monaco a même choisi de s'exiler dans un petit club, Levadiakos, mal classé du championnat grec pour accumuler les matches et retrouver le rythme. Son association avec le jeune Nicolas Lodeiro (20 ans), révélation du barrage victorieux contre le Costa Rica en novembre, est prometteuse.

L'entraîneur Oscar Tabarez juge les deux joueurs complémentaires. Elle permettrait aussi à Forlan de moins décrocher et de rester en pointe, là où il est le plus efficace.

Les inconnues Rodriguez et Eguren

Deux piliers de la campagne de qualification, les milieux de terrain Cristian Rodriguez (Porto) et Sebastian Eguren sont dans le doute. Tabarez hésite à retenir le premier pour le Mondial, car il

manquera les deux premiers matches en raison d'une suspension de quatre rencontres infligée après le match de qualification contre l'Argentine en novembre.

Il n'a pas davantage convoqué contre la Suisse Eguren, qui ne joue plus à Valladolid (ESP). Ses agents lui cherchent en vain un club au Brésil ou en Russie.

La défense, orpheline

Le sélectionneur doit composer avec les absences ponctuelles sur blessure du latéral Martin Caceres (Juventus Turin) et surtout de son capitaine Diego Lugano.

Le défenseur central de Fenerbahçe (TUR), est le pilier de l'arrière-garde uruguayenne. Son absence avait pesé lourd contre le Brésil en juin (0-4) et la défense est le principal chantier de la Céléste qui a encaissé 20 buts en 18 rencontres de qualifications.

Ces deux joueurs sont d'ailleurs encore absents, pour blessures, contre la Suisse.

G.F./ AFP

SELON UNE ÉTUDE SUD-AFRICAINE

Le tiers des employés manqueront une journée de travail pour suivre le mondial

Un tiers des employés sud-africains seront absents de leur poste de travail, au moins une journée, pour suivre les matches de la coupe du Monde 2010 de football, selon une estimation parue mardi dernier.

"Nous avons constaté lors des précédents Mondiaux que, généralement, un tiers des travailleurs prennent un jour off pendant l'évènement", a déclaré Toska Kouskos, du cabinet de conseil Alexander Forbes, précisant que cette journée "est prise sur les congés annuels, sous la forme d'un arrêt maladie, ou d'une simple absence non justifiée". Si cette tendance se confirme en Afrique du Sud, cela représentera une perte de 750 millions de rands (près de 73 millions d'euros) pour l'économie du pays, a ajouté Toska Kouskos. Pour éviter que les bureaux ne soient désertés pendant la compétition, le cabinet de conseil suggère aux entreprises d'adapter des horaires plus flexibles, afin que les employés ne s'absentent que pour la durée du match qui les intéresse.

Les travaux dans les aéroports sud-africains, en prévision du Mondial 2010 de football, seront terminés à la fin du mois de mars, a indiqué mardi la Compagnie des aéroports sud-africains. "Nous sommes prêts à 90% et la majorité des travaux dans les aéroports seront terminés à la fin du mois de mars", a déclaré à la presse, Chris Hlekane, cadre de cette entreprise et responsable de l'aéroport OR Tambo à Johannesburg. La modernisation des infrastructures aéroportuaires a coûté 17 milliards de rands (2,2 milliards de dollars, 1,6 milliard d'euros). Elles vont accueillir durant la Coupe du monde 450.000 passagers et 800.000 trajets. La Compagnie des aéroports sud-africains a également prévu des cours de langues en espagnol, français, allemand et italien pour son personnel et des exercices de simulation jusqu'au coup d'envoi du Mondial le 11 juin.

CARLOS ALBERTO PARREIRA

«Nous sommes capables de créer la surprise»

Le sélectionneur de l'équipe sud-africaine de football, le Brésilien Carlos Alberto Parreira, estime que les Bafana Bafana pourront constituer la surprise de la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet), rapporte le site Kickoff. "Nous allons donner la meilleure image du football sud-africain, nous aspirons à être la belle surprise de ce tournoi qui se jouera à domicile. On aura notre mot à dire, ça c'est sûr", a déclaré Parreira, qui a déjà pris en charge les destinées techniques de la sélection brésilienne.

Lors du Mondial 2010, l'Afrique du Sud jouera dans le groupe A, en compagnie de la France, le Mexique, et l'Uruguay. Carlos Alberto Pereira estime que dans ce genre de rendez-vous, les favoris risquent de trébucher.

"J'ai une longue histoire avec la Coupe du monde et par rapport à mon expérience, j'ai vu de grandes sélections trébucher et rater complètement leur tournoi, c'est dire qu'on ne peut avancer le moindre pronostic", a-t-il ajouté.



PRÉPARATION

L'ESPAGNE TOUT EN HAUT ET EN AVANCE

Sûr de la force de son équipe, championne d'Europe en 2008 et irrésistible en qualifications, le sélectionneur de l'Espagne, Vicente Del Bosque, a déjà en tête, à une ou deux exceptions près, son groupe pour le Mondial-2010, un plus indéniable à 100 jours de la compétition.

PAR SÉBASTIEN GUINÉ



L'Angleterre rencontrera le Mexique et le Japon en matchs amicaux dans le cadre de sa préparation à la phase finale de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet) a annoncé hier la Fédération anglaise de football (FA). La date du match contre le Mexique reste à préciser mais la FA espère qu'il sera fixé au dimanche 23 mai à Wembley. En revanche, la rencontre face au Japon est programmée au dimanche 30 mai et se déroulera à Graz en Autriche. Ce sera le dernier match de préparation des Anglais avant leur départ en Afrique du Sud.

Entre ces deux rencontres amicales, les joueurs anglais seront réunis la plupart du temps en stage en Autriche. Au Mondial l'Angleterre jouera dans le groupe C en compagnie des Etats-Unis, de l'Algérie et de la Slovaquie. Hier, l'équipe d'Angleterre, entraînée par Fabio Capello, devait rencontrer l'Egypte à Wembley.

Loteries illicites: la FIFA réitère ses avertissements

La Fédération internationale de football (FIFA), a réitéré ses avertissements au sujet des loteries illicites, à moins de quatre mois du coup d'envoi de la Coupe du Monde 2010 prévue en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet).

Selon l'instance dirigeante du football mondial, un nombre croissant de courriers électroniques frauduleux et d'escroqueries prétendument liées au Mondial 2010 et/ou au Comité Organisateur Afrique du Sud 2010, a été signalé.

Ces courriers électroniques prétendent généralement que leur destinataire a été tiré au sort dans le cadre d'une loterie et a gagné une importante somme d'argent, ou l'invitent à soumettre une offre dans le cadre d'un appel d'offres.

La FIFA recommande donc au public d'agir avec méfiance et de se montrer extrêmement prudent à l'égard de tout message concernant une loterie, un appel d'offres ou un concours, indique le communiqué.

«Le groupe de joueurs qui ira en Afrique du Sud ressemblera beaucoup à ce groupe mais il y a des joueurs, comme Cazorla (Villarreal) ou Palop (FC Séville) qui ont aussi des chances d'y aller», déclarait vendredi dernier Del Bosque après avoir dévoilé sa liste pour le match amical d'hier contre les Bleus au Stade de France.

Cazorla, longtemps blessé et en difficulté avec son club distancé en Liga, pourrait éventuellement doubler Navas sur le fil avec une fin de saison tonitruante.

Quant à Palop, troisième gardien à l'Euro-2008, son âge (36 ans) ne joue pas vraiment en sa faveur face à Diego Lopez, l'actuel N.3 (28 ans). Del Bosque peut donc commencer à travailler avec ce qui sera sûrement son groupe mondialiste, si les blessures ne viennent pas le perturber.



Péres et ses coéquipiers sereins et confiants à moins de quatre mois du Mondial.

Son homologue sur le banc de l'équipe de France, Raymond Domenech, ne peut pas en dire autant alors qu'il a dû composer avec de nombreuses absences.

Cette stabilité est un avantage indéniable pour la "Seleccion", 1re au classement Fifa, car d'ici le Mondial en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet), les répétitions ne seront pas nombreuses. Trois matches amicaux après la France sont au programme : au Liechtenstein le 29 mai, face à la Corée du Sud le 3 juin en Autriche et contre la Pologne le 8 juin à domicile.

Puis ce sera le début des choses sérieuses face aux trois adversaires du groupe H au Mondial: la Suisse, le Honduras et le Chili.

L'équipe de France a eu face à elle hier une "Roja" expérimentée, avec

sa colonne vertébrale Casillas-Puyol-Xavi-Villa, mais aussi gorgée de jeunes talents aux dents longues: Piqué n'a que 23 ans, Busquets et Mata 21, Silva et Navas 24.

Les Espagnols, qui n'ont plus joué ensemble depuis un match amical à Vienne en novembre, restent depuis leur défaite en juin face aux Etats-Unis à la Coupe des Confédérations (2-0) sur une nouvelle série de huit victoires consécutives, avec 28 buts marqués et 9 encaissés.

L'Espagne avait déjà impressionné lors des matches de qualification avec un 10 sur 10 et 28 buts marqués contre 5 encaissés.

L'équipe de France, qualifiée in extremis après un barrage sulfureux contre l'Irlande, aurait volontiers signé pour un tel bilan.

S.G./AFP

L'ANCIEN DRAPEAU DE L'APARTHEID BANNI DU STADE DU CAP

L'ancien drapeau de l'apartheid flottera pas sur les gradins du stade de Greenpoint au Cap (Sud-Ouest) pendant la Coupe du monde de football 2010, a indiqué lundi le maire de cette ville sud-africaine. Ce drapeau, associé au régime ségrégationniste blanc depuis 1928, a été remplacé lors des premières élections multiraciales le 27 avril 1994 par un drapeau multicolore (noir, vert, jaune, rouge, blanc et bleu). Néanmoins toujours autorisé, il est parfois arboré par des spectateurs sous forme de petits drapeaux oranges, blancs et bleus ou sur des t-shirts au cours de certains événements sportifs.

Selon le maire du Cap (Sud-Ouest), Dan Plato, ce drapeau a provoqué "un certain embarras par le passé. Nous ne



Le maire du Cap (Sud-Ouest), Dan Plato.

voulons pas qu'une telle confusion ait lieu ici", a ajouté M. Plato, cité par l'agence de presse Sapa. "Le vieux drapeau sud-africain n'est plus reconnu comme drapeau national. Nous ne voulons pas que des gens embarrassent inutilement l'Afrique du Sud et en particulier Le Cap", a-t-il poursuivi.

Le porte-parole du comité local d'organisation du Mondial, Rich Mkhondo, a précisé qu'il s'agissait d'une décision propre à la mairie du Cap. "Je ne suis pas au courant si d'autres villes font la même chose", a-t-il indiqué à l'AFP. En 2006, le Parlement avait débattu d'une éventuelle interdiction de l'ancien drapeau d'Afrique du Sud, symbole de l'histoire des Blancs dans le pays. Mais aucune décision n'a été prise à ce jour.

LE STADE DE SOCCER CITY PRESQUE PRÊT, MAIS A COÛTÉ PLUS CHER

Le stade de Soccer City, qui se prépare à donner le coup d'envoi de la Coupe du monde de football en juin 2010, a coûté 45% de plus que prévu, a indiqué, hier, la mairie de Johannesburg lors de la remise officielle du stade à la ville par les constructeurs.

"Les prévisions initiales s'élevaient à 2,2 milliards de rands (214 millions d'euros). Avec l'escalade des coûts, le stade revient finalement à 3,2 milliards de rands (311 millions d'euros)", a déclaré à l'AFP le conseiller municipal chargé des finances à la mairie, Parks Tau.

L'augmentation de 45% du prix du stade, le plus grand d'Afrique du Sud, est due en grande partie à l'importation de matériaux d'Europe pour la structure extérieure, en forme de



calebasse, et aux travaux sur les fondations, a-t-il expliqué à 99 jours du Mondial. Le stade, abords et loges compris, sera complètement terminé le 15 mars, selon le directeur de l'entreprise sud-africaine de construction Aveng Group.

La mairie de Johannesburg aura ensuite à terminer les routes d'accès

et les stations de bus autour de Soccer City, dont la construction a permis de créer 17.200 emplois.

Elle a également prévu une série de matches pour tester le stade avant de le remettre, d'ici le mois de mai à la Fifa, qui a vendu les 87 mille places pour le match d'ouverture le 11 juin et la finale un mois plus tard.

Le stade accueillera le 26 mars sa première rencontre entre des employés municipaux, des anciens footballeurs sud-africains et des ouvriers.

Des écoliers de la province seront ensuite invités à tester ses infrastructures. L'équipe nationale, les Bafana Bafana, joueront un match amical avant leur match d'ouverture contre le Mexique.

ELLE EST DOYENNE DES
ACTRICES ALGÉRIENNES

Keltoum honorée

La salle de répertoire d'Oran de la Cinémathèque algérienne abritera, prochainement, une semaine de projections spécialement dédiées à Keltoum, la doyenne des actrices algériennes.

Cette rétrospective sera lancée à la mi-mars dans le cadre d'une manifestation "Cinéma au féminin", programmée tout au long du mois courant dans le sillage de la célébration de la Journée mondiale de la femme, a indiqué, mardi, la direction de la Cinémathèque d'Oran.

Un échantillon d'œuvres choisies parmi la riche filmographie de Keltoum sera projeté à cette occasion, à commencer par "Le Vent des Aurès", réalisé en 1966 par Mohamed Lakdar Hamina.

ECHANGES INTERWILAYAS

Les tapis de Khenchela à Béchar



Les tapis des régions de la wilaya de Khenchela, notamment celui de Babar, sont à l'honneur à Béchar, à l'occasion d'une semaine culturelle de cette wilaya des Aurès qui a débuté mardi.

Les tapis exposés à la maison de la culture n'ont pas laissé indifférents les visiteurs de par leur beauté et la dextérité des mains des artisanes les ayant confectionnés.

9E FESTIVAL MAWAZINE
AU MAROCElton John et Al
Jarreau présents

Elton John, Al Jarreau, Sting et la chanteuse libanaise Majda Roumi feront partie d'une pléiade d'artistes internationaux qui se produiront, pendant la 9e édition du festival Mawazine (Rythmes) de Rabat du 21 au 29 mai, ont annoncé, mardi, les organisateurs. D'autres artistes participent également dont B. B. King, Julio Iglesias, mais aussi Carlos Santana et Mika. En compagnie de l'Orchestre symphonique royal, le chanteur britannique Sting, de son vrai nom Gordon Matthew Sumner, donnera le concert de clôture, "très attendu", a-t-on souligné.

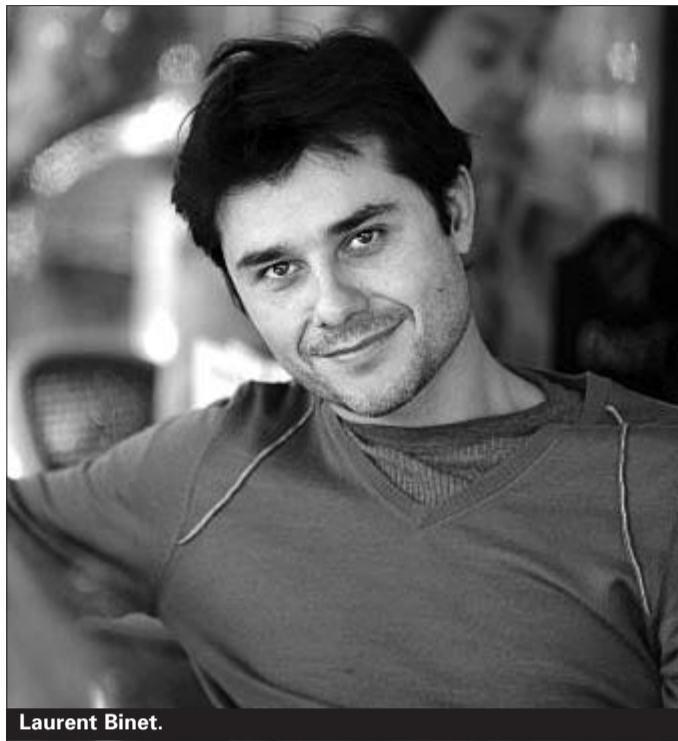
ATTRIBUTION DU PRIX GONCOURT 2010

Un inconnu s'empare de la distinction

Le Prix Goncourt 2010 du meilleur roman français a été décerné à Laurent Binet, un écrivain considéré comme «un inconnu» par la critique en France.

PAR LARBI GRAÏNE

Laurent Binet, 37 ans, s'est vu attribué le prix pour son livre *HHhH*, un titre énigmatique qui même s'il peut faire allusion au virus de la grippe porcine A/H1N1 n'en désigne pas moins les initiales d'un surnom d'un triste sire du régime hitlérien : "Himmlers Hirn heißt Heydrich", qui signifie "le cerveau d'Himmler s'appelle Heydrich". La tête pensante d'Himmler, redoutable dirigeant de la SS (Reichsführer-SS) et de la Gestapo et également partisan de la "Solution finale". Laurent Binet qui n'en est pourtant qu'à son premier roman, a écrit juge-t-on son texte avec un art consommé. Certainement son métier y est pour beaucoup puisque le lauréat est agrégé en lettres, professeur de français et chargé de cours à l'université. Les péripéties du roman se déroulent au lendemain de l'attentat ayant visé Reinhard Heydrich à Prague le 27 mai 1942 en



Laurent Binet.

pleine Seconde Guerre mondiale. L'attentat baptisé "Anthropoïde" a été fomenté à partir de Londres et avait pour objectif la liquidation physique du dirigeant nazi alors nommé par Hitler au poste de protecteur de Bohême-Moravie. Heydrich était doué, méthodique, et bestial. Envers les Juifs, il fut impitoyable. L'homme pour autant a été chassé de la marine pour des histoires d'orgies et de débauche. Le roman retrace l'ascension fulgurante d'un dignitaire nazi alors tombé en disgrâce, et qui va devenir l'"homme le plus dangereux du III^e Reich". Si on connaît, grâce aux manuels d'histoire, la

suite des événements après l'attentat de Prague, Heydrich s'en sort avec une blessure mais mourra d'une septicémie le 4 juin 1942 - Laurent Binet revient sur les faits par le biais de deux personnages Gabcik et Kubis en les restituant de manière romanesque comblant ainsi les lacunes de l'histoire. L'originalité de la trame romanesque tiendrait au fait que l'auteur s'immisce dans le récit en étalant ses doutes, ses réflexions et ses débats intérieurs. Mais l'écrivain pousse encore le bouchon plus loin en faisant part de sa vie privée de sorte qu'il démontre au fil des pages que c'est le livre qui s'est incrusté en lui. Le Prix Goncourt est le plus prestigieux des prix littéraires en France. L'Académie Goncourt qui l'attribue annuellement entend ainsi "encourager les lettres, assurer la vie matérielle à un certain nombre de littérateurs et de rendre plus étroites leurs relations de confraternité". Sa dotation n'est que de 10 euros, mais au-delà de l'insignifiance de la somme financière concédée, son importance réside dans le fait qu'il incite à l'achat du livre primé qui peut ainsi atteindre des seuils record de vente allant de 300 mille à un million d'exemplaires.

L. G.

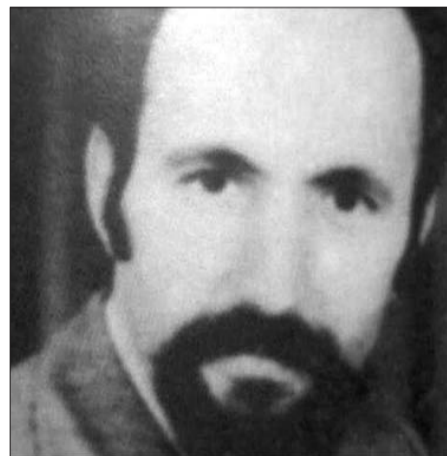
EVOCATION

Le poète
Abdelkrim Aldji

PAR HAMID SAHNOUN

Le poète Abdelkrim Aldji, alias Kamel Tahiri, est l'un des poètes les plus connus à Médéa. Né en 1947 à Ain Dheb (Médéa), il a reçu son premier enseignement à l'école Zoubiria de Médéa, avant de poursuivre ses études moyennes et secondaires à Bouzaréah (Alger) où il a obtenu un diplôme d'instituteur qui lui a permis d'enseigner la langue arabe, l'histoire et la géographie. Ses premières écritures poétiques remontent à l'année 1964, après que sa vocation poétique ait été découverte par son Professeur, le poète syrien Chaouki Baghdadi. Ses premiers essais poétiques ont été publiés en 1970 dans la revue poétique «Amel», éditée par le ministère de la Culture et de l'Information. Il a, par la suite, été l'auteur de plusieurs contes publiés dans la revue libanaise «El Djomhour».

Il a également écrit des poèmes pour enfants, publiés dans un ouvrage intitulé «Hafh el yasmine» et un autre, sous le titre «Diouane ezouhour». En plus de cela, il a été à l'origine de la fondation de la Ligue des jeunes poètes, comme il a été membre de l'Union nationale des écrivains algériens. Il a aussi participé à



de nombreuses soirées poétiques à travers le territoire national et à l'étranger. En 1971, il a obtenu le premier prix de poésie, outre des commentaires et des études littéraires qui ont été consacrés à ses publications diffusées par différents canaux, au Maroc, au Liban et en Irak. Le poète Abdelkrim Aldji est mort le 8 novembre 1999, laissant une série d'ouvrages dont «Des roses aux jeunes hommes et aux jeunes filles», des contes, sous le titre «Les meilleures histoires» ainsi que plusieurs romans et Anachid.

H.S.

JOURNÉE MONDIALE
DE LA FEMMEManifestations
culturelles
et artistiques
à Alger

Des activités culturelles et artistiques traduisant le savoir-faire de la femme algérienne seront organisées par l'Etablissement "Arts et Culture" de la wilaya d'Alger, du 6 au 9 mars prochain, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme coïncidant avec le 8 mars de chaque année. A cet effet, des après-midi d'ambiance et des expositions seront à l'honneur dans l'ensemble des bibliothèques multimédia, des maisons de jeunes et les centres culturels des différentes communes, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'Etablissement "Arts et Culture".

Des artistes tels que Nardjess, Nadia Benyoucef, Bariza, Drifa, Hassiba Abderraouf, Samir Assimi et Chaba Yamina animeront ces après-midi, notamment, à raïs Hamidou, Aïn Taya, Hydra, Hammamet et Douera. Les expositions se tiendront, quant à elles, du 7 au 9 mars au niveau des médiathèques Asselah-Hocine, Draria, Tessala El-Merdja, Magharia et Abane-Ramdane.

SAVOIR RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE CÉRÉBRALE

Une prise en charge précoce s'impose

Leur petit nom est AVC signifiant accident vasculaire cérébral. En simple, c'est soit un vaisseau sanguin qui se bouche, soit un vaisseau sanguin qui se rompt.

Dans le premier cas, un vaisseau est obstrué par un caillot, ce qui réduit l'irrigation du cerveau. C'est un AVC par ischémie. Le caillot peut se former au niveau du cerveau lui-même, ou provenir du cœur ou encore des grosses artères cervicales, les carotides ou les artères vertébrales. En effet, sur ces artères se forment parfois des plaques solides que l'on appelle plaques d'athérome qui sont une sorte de dépôt, comme un dépôt de calcaire sur un tuyau d'évier.

Lorsque ces plaques ou des caillots adhérant à ces plaques, se détachent de la paroi de l'artère, elles peuvent migrer et boucher un vaisseau du cerveau. Cette occlusion d'une artère cérébrale prive donc partiellement le cerveau d'oxygène et de glucose. Et cela entraîne un infarctus cérébral. C'est la forme la plus fréquente d'AVC : dans 85% des cas, un AVC est d'origine ischémique.

- Dans le deuxième cas, il peut s'agir de la rupture d'un vaisseau. Cela saigne, cela provoque une hémorragie. Le sang se répand et endommage le cerveau. L'hématome engendre des lésions plus ou moins graves, en fonction de sa localisation et de sa taille. On parle alors d'AVC hémorragique ou d'hémorragie cérébrale ou encore d'hématome cérébral.

Les AVC sont la première cause de handicap acquis chez l'adulte et la deuxième cause de démence. Chaque année, ce sont 150.000 personnes qui en sont atteintes et 30.000 en meurent.

Autant dire qu'il s'agit d'un vrai problème de santé publique.

Les causes

La faute au temps qui passe, la faute à l'hypertension artérielle et la faute au tabac.

Il est vrai que le nombre des AVC augmente avec le vieillissement de la population.

Les risques d'AVC augmentent avec l'âge : 3/4 des personnes atteintes par un AVC ont plus de 65 ans. Et pour faire un calcul simple, à partir de 50 ans, les risques sont doublés tous les 10 ans. Mais, contre l'usure du temps, on ne peut pas grand chose. En revanche, on peut agir sur les autres facteurs de risque :

- **L'hypertension artérielle.** Elle multiplierait par 4 les risques d'AVC. Il suffirait donc de surveiller régulièrement sa tension pour se protéger... Le problème est qu'une personne hypertendue sur deux ignore qu'elle l'est, et que parmi les personnes se sachant hypertendues, beaucoup ne se soignent pas correctement ! Pourtant, des médicaments existent pour lutter contre l'hypertension. Une maladie que l'on peut prévenir avec une alimentation équilibrée et un peu de sport.

- **Le tabac. Fumer tue !** On le répète à longueur de paquets. Mais le tabac ne tue pas que par les poumons. Les goudrons contenus dans les cigarettes se déposent au cours du temps sur les parois de vos vaisseaux. Ces dépôts forment des plaques d'athérome. Ces plaques peuvent se détacher de leur paroi et migrer jusqu'à un vaisseau du cerveau. C'est l'AVC. Le tabac multiplierait par 2 les risques d'AVC. Mais, sachez-le, quand vous arrêtez de fumer, vos risques d'AVC reviennent progressivement à la normale.

- **L'obésité et la sédentarité.** Quand on est en surpoids, le cœur doit travailler davantage. La tension artérielle augmente et le taux de cholestérol, de triglycérides



souvent aussi. Les risques de diabète sont plus importants. Alors, bougez ! Une simple demi-heure de marche, chaque jour, diminue les risques d'AVC de près de 30%. Et mangez équilibré. Surveillez votre taux de cholestérol, à l'origine, lui aussi, de ces plaques d'athérome, causes de tant d'AVC. Cela signifie en clair : éliminez les graisses et mangez davantage de fruits et de légumes.

- **La pilule.** Tout dépend de la dose d'oestrogènes. Les pilules fortement dosées en oestrogènes augmentent les risques cardio-vasculaires. Les pilules de nouvelle génération sont plus rassurantes de ce point de vue. Mais n'oubliez pas : c'est pilule ou tabac ! L'association des deux augmente considérablement les risques.

- **Le diabète.** Si vous êtes diabétique, soignez-vous. Équilibrez votre diabète. On le sait, le diabète endommage les vaisseaux sanguins et favorise les AVC.

Les symptômes

Il est important de bien savoir identifier les signes d'un AVC. Attention, ces manifestations ne sont pas toujours évidentes. Plus la maladie est prise en charge à temps, plus les chances de réparation sont importantes.

Alors, soyez vigilant

- Vous ressentez une paralysie ou un simple engourdissement d'un côté du corps. Même si cela régresse, il faut consulter.

- Vous avez soudain des difficultés à parler ou à comprendre ce que l'on vous dit. Encore une fois, même si cela régresse, si cela se passe, il faut très rapidement avoir un avis médical pour faire les examens nécessaires.

- Vous avez du mal à voir d'un œil. Ne prenez pas ce signe à la légère. L'avis d'un médecin, le plus rapidement possible, est nécessaire.

Dès lors que vous ressentez ce genre de symptômes, pensez à la possibilité d'un AVC, même si les signes disparaissent d'eux mêmes. Ce réflexe, vous l'avez en cas de douleur dans la poitrine. Ayez-le en cas d'engourdissement. Pensez à l'AVC, comme vous pensez à l'infarctus du myocarde.

Conséquences

Les conséquences d'un AVC sont très variées et très variables. Tout dépend de la localisation et de l'importance de la lésion, et bien sûr de sa prise en charge et de la rapidité de cette prise en charge.

- Un AVC peut toucher l'appareil moteur et provoquer une paralysie d'un côté du corps : c'est l'hémiplégie.

- Un AVC peut atteindre l'appareil sensoriel et provoquer des troubles du langage, de la lecture, de l'écriture ou de la vision.

La plupart du temps, les lésions sont hémisphériques. Cela signifie qu'elles ne touchent que l'un des côtés du cerveau. Les symptômes se localisent sur le côté opposé en créant des gênes, des problèmes bien spécifiques. Par exemple, si l'hémisphère

gauche est lésé, cela provoquera des troubles du langage, de l'écriture, de l'orientation droite-gauche. Si, à l'inverse, l'hémisphère droit est lésé, cela provoquera des troubles de l'appréciation des distances, des troubles de l'orientation et de l'attention.

En fonction de la gravité de la lésion, ces symptômes peuvent constituer de véritables handicaps, paralysie, démence, etc. Des conséquences qui seront d'autant plus en plus graves et irréversibles que l'on aura mis plus de temps à agir. L'AVC est une urgence. Les premières heures sont fondamentales.

Dès que les premiers symptômes apparaissent, il faut agir vite. Il s'agit même d'une véritable course contre la montre.

Au-delà de quatre heures, il est beaucoup plus difficile et plus dangereux de dissoudre le caillot par ce qu'on appelle la thrombolyse.

L'idéal est de pouvoir dissoudre le caillot dans la première heure, avant que l'infarctus cérébral ne lèse trop les tissus du cerveau, et ne laisse des séquelles trop importantes.

On considère que chaque minute, ce sont 2 millions de cellules cérébrales (ou neurones) qui sont détruites. Faites le calcul vous-même. Chaque seconde compte !

Diagnostic

Très rapidement, les médecins vont devoir déterminer s'il s'agit bien d'un AVC... et de quel type d'AVC il s'agit.

Le traitement ne sera pas le même s'il s'agit d'un accident ischémique (un vaisseau bouché) ou d'un accident hémorragique après rupture d'un vaisseau.

Le neurologue devra préciser la localisation de la lésion et son importance. Pour cela, plusieurs examens sont nécessaires, en plus de l'examen clinique.

- Le scanner : l'examen n'est pas douloureux et il permet de tout savoir sur la localisation de l'AVC et ses causes, ischémique ou hémorragique. L'accident ischémique se traduit par une image de zone grise très foncée ou même noire, alors que l'accident hémorragique se traduit par une zone blanche.

- L'IRM, l'imagerie par résonance magnétique, permet d'analyser la structure des organes de manière plus précise encore que le scanner. Cet examen permet de localiser précisément la lésion. Ce qui permet de pratiquer une thrombolyse, c'est-à-dire la dissolution du caillot.

D'autres examens permettent de déterminer les causes de l'AVC

Le premier « geste » du spécialiste sera la thrombolyse, c'est-à-dire la dissolution en urgence du caillot. Pour cela, un médicament particulier, un thrombolytique, est utilisé, injecté par voie intraveineuse. Pour être efficace, cette thrombolyse doit être effectuée dans les toutes premières heures, c'est-à-dire dans les trois heures qui suivent l'AVC (mais peut être maintenant réalisée jusqu'à 4 h 30 après le début des signes cliniques). Ensuite, des anti-agrég-

gants plaquettaires sont utilisés (comme l'aspirine ou le clopidogrel). Ils sont administrés pour éviter le développement du caillot et prévenir les embolies ou la progression de "l'encrassement" des artères.

Mais il faut savoir que pour l'instant, 2/3 des personnes touchées par un AVC, en gardent des séquelles plus ou moins importantes. Une proportion qui pourrait diminuer avec une prise en charge plus précoce.

Si l'AVC est provoqué par un saignement, une hémorragie (ce qui est moins fréquent), le traitement est tout autre. L'urgence consistera à arrêter le saignement et à enlever l'hématome qui comprime les tissus cérébraux.

La prise en charge

Un AVC est une urgence médicale.

Le diagnostic et le traitement doivent être effectués dans les trois premières heures, si l'on ne veut pas garder de séquelles trop importantes par la suite.

L'AVC est une urgence, mais c'est aussi après l'accident lui-même, une maladie chronique. Son suivi thérapeutique est long et nécessite une prise en charge multidisciplinaire. Les lésions peuvent provoquer des handicaps aussi bien moteurs que mentaux.

Le premier praticien est donc le neurologue. Mais le patient aura également besoin d'un orthophoniste, s'il souffre de troubles du langage ; d'un kinésithérapeute, s'il souffre de séquelles motrices ; d'une assistante sociale, si son handicap nécessite le placement dans un établissement spécialisé, etc.

Dans tous les cas, la rééducation doit être mise en place pour éviter les complications d'un alitement trop long et pour améliorer les chances de récupération.

Les AVC sont la première cause de handicap chez l'adulte et la deuxième cause de démence.

Autant dire que la vie après un AVC est parfois bien difficile et éprouvante, aussi bien pour la personne qui en est victime, que pour son entourage. Il est parfois nécessaire de devoir réapprendre les gestes les plus simples de la vie quotidienne.

Mais heureusement notre cerveau possède des trésors d'adaptation. Même si une partie en est lésée, le cerveau peut compenser en activant des zones jusqu'alors inexploitées. C'est l'une des missions de la rééducation.

D'où l'importance de démarrer cette rééducation le plus tôt possible. Les séquelles seront d'autant moins lourdes que la rééducation aura été rapidement mise en place.

Tout dépend cependant de la zone cérébrale touchée.

La prévention secondaire

Quand on a eu un AVC, les risques sont plus élevés d'en avoir d'autres. La prévention, dite secondaire, est donc très importante. En clair, cela signifie lutter contre les facteurs de risques : le tabac, l'alcool, l'hypertension artérielle ou l'hypercholestérolémie... qui peuvent provoquer un nouvel AVC.

D'abord lutter contre l'hypertension artérielle qui est le premier facteur de risque de l'AVC. Après un accident vasculaire cérébral, il est prioritaire de surveiller très fréquemment la tension. Et en cas d'hypertension, il faut prendre régulièrement et fidèlement un traitement antihypertenseur.

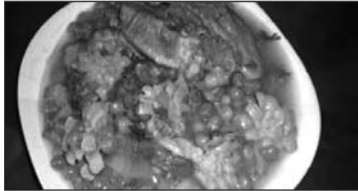
Ensuite, lutter contre l'athérome. Cela signifie vérifier son taux de cholestérol. Les plaques d'athérome sont constituées de dépôts de graisse le long des artères. Il faudra aussi bien contrôler la survenue d'un éventuel diabète et le traiter si nécessaire.

Arrêter le tabac : les plaques d'athérome sont d'autant plus denses que les goudrons du tabac viennent s'ajouter aux dépôts graisseux.

Source santé a.z.

Cuisine

Jardinière aux petits-pois



Ingrédients :

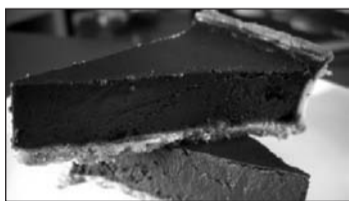
500 g de viande ou poulet
1 oignon
4 pommes de terre
6 carottes
Sel, poivre
200 g de petits-pois en boîte ou frais
1 gousse d'ail
2 c. à café de concentré de tomate
Huile
30 g de beurre
Un bouquet garni

Préparation :

Eplucher tous les légumes et les couper en petits morceaux. Dans une cocotte minute, faire revenir l'oignon émincé ainsi que l'ail et la viande dans un fond d'huile. Ajouter les légumes (sauf les pommes de terre et les petits-pois). Couvrir d'eau à hauteur, ajouter le bouquet garni, saler, poivrer et fermer la cocotte.

Faire cuire, à feu vif, pendant 20 min, ouvrir la cocotte, ajouter les pommes de terre et les petits-pois puis remettre en pression pendant 20 minutes.

Tarte fondante au chocolat noir et confiture d'abricot



Ingrédients :

1 abaisse de pâte sablée ou brisée
200 g de chocolat noir
20 cl de crème fraîche
8 cl de lait entier
1 œuf
3 c. à soupe de confiture d'abricot

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C. Beurrer et fariner un plat à tarte. Déposer l'abaisse de pâte, piquer légèrement le fond à la fourchette et cuire la pâte à blanc, au four pendant 15 à 20 minutes (+/- selon les fours, à vérifier).

Quelques minutes avant la fin de cuisson, retirer le papier aluminium et les légumes secs puis ré-enfourner pour terminer la cuisson et permettre à la tarte de cuire en surface. Laisser refroidir le fond de tarte cuit. Au bain-marie ou au micro-ondes, faire fondre le chocolat détaillé en morceaux dans le lait et la crème. Remuer de temps à autre pour homogénéiser la fonte. Une fois le chocolat fondu, ajouter l'œuf et bien mélanger pour obtenir un appareil au chocolat bien lisse.

Etaler la confiture sur le fond de pâte et y couler le mélange au chocolat. Enfourner pour une dizaine de minutes à 180°C. Le centre doit être encore légèrement tremblotant afin d'avoir une belle texture crémeuse et fondante une fois la tarte refroidie. Ne surtout pas sur-cuire la tarte. Retirer du four et laisser totalement refroidir sur une grille.

Entreposer au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

BOISSON

L'art de préparer un café savoureux

L'arôme d'un bon café fumant au réveil n'est-il pas un bon moyen de nous faire sortir du lit ? Pour que sa saveur soit égale à son odeur, des techniques, le choix des grains de café ainsi que la méthode choisie feront en sorte que vous serez satisfaite du résultat. Le choix du café est bien personnel à chacun. Certains le préfèrent corsé, d'autres plus doux. L'essayer, c'est le meilleur moyen pour développer sa préférence.

Les grains :

L'arôme du café est à son maximum si vous pouvez moudre vos grains vous-même, avec un moulin à café. Certaines cafetières sur le marché en ont un intégré à l'appareil, vous facilitant ainsi la tâche. On nous conseille de ne pas moudre les grains trop à l'avance afin de préserver tout son arôme ou de le conserver dans un bocal opaque et bien hermétique car ses vertus sont volatiles.

La température de l'eau :

Elle est idéale juste au moment qui précède l'ébullition et la mouture de café légèrement humectée, juste avant l'opération, en fera ressortir l'arôme. On trouve sur le marché de nombreuses variétés, si vous les essayez par petites quantités, cela vous permettra de les déguster, de les apprécier et de juger lesquelles sont vos préférées.

Les secrets de la préparation d'un bon café :

Ils sont, en fait, la fraîcheur du grain, une cafetière très propre, la bonne quantité de mouture par tasse (plus ou moins deux c. à soupe combles pour 8 onces), une eau de bon goût et juste frémissante. Le café est un breuvage fort apprécié et sa préparation peut être pour plusieurs un rituel quotidien qui mérite que l'on s'y applique.



CONSEILS PRATIQUES

Bien entretenir sa montre



Le cadran :

Nettoyez-le à l'aide d'un chiffon humidifié d'eau ou de produit nettoyant. Démontez le bracelet, s'il n'est pas en

cuir, lavez-le à l'eau savonneuse et avec une brosse douce ; s'il est en cuir, passez un chiffon humide dessus, nourrissez-le avec un peu d'huile et lustrez.

L'intérieur du cadran :

S'il vous semble sale ou que des poussières se sont glissées dans le mécanisme, évitez de démonter vous-même la montre et préférez la confier aux soins d'un spécialiste qui la nettoiera en toute sécurité.

Si votre montre est étanche :

Rincez-la soigneusement à l'eau douce après chaque bain en piscine ou dans l'eau de mer. Faites vérifier son étanchéité chez un spécialiste tous les deux ans environ.

Si votre montre est à pile :

Changez celle-ci dès que nécessaire (en général, lorsque l'aiguille des secondes commence à tressauter). Ouvrez le boîtier avec précaution afin de

ne pas y laisser de marque (à nouveau, tournez-vous vers un spécialiste si vous avez peur de mal vous y prendre). Ne laissez jamais une pile usagée à l'intérieur d'une montre.

Elle est pleine de buée :

Mettez-la à l'envers autour de votre poignet (cadran contre votre peau).

Portez-la ainsi pendant quelques minutes.

Remettez-la dans le bon sens. La buée aura disparu.

A noter :

Chaque soir, pensez à passer un coton humide sur l'ensemble de la montre afin d'ôter les poussières et surtout les traces acides de transpiration et de cosmétiques. Séchez avec un chiffon doux immédiatement après.

Astuces

Eviter que l'eau du robinet de douche coule mal :



Les robinets sont ouverts et l'eau coule mal à partir de la pomme. Devissez-la du flexible, et trou par trou, à l'aide de l'épingle, nettoyez-la en enlevant le tartre.

Planter un clou dans un endroit peu accessible :



Vous voulez planter un clou dans un endroit peu accessible ? Piquez-le à l'extrême bord d'un carton ; vous le maintiendrez mieux, frappez-le et lorsqu'il est fixé, déchirez le carton.

Oter les taches de plâtre sur le sol :



Pour enlever efficacement les taches de plâtre sur le sol, utilisez de l'eau chaude avec du vinaigre. Les taches de plâtre, même les plus dures, se désintègreront facilement.

Tourner facilement un robinet d'arrêt :



S'il s'avère difficile à tourner, ne forcez pas. Appliquez quelques gouttes d'huile à la base de la poignée et attendez une dizaine de minutes avant de faire une autre tentative.

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI

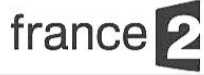


10h00 : Ardhe El-Sâada
10h30 : El-Assil
11h10 : Maqamat
12h00 : Alef Soual
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeka
14h40 : Varietes musicales
16h30 : El-djawal
17h00 : Aâlem El-hacharat
17h30 : Mouchahid min aâlem
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Afaaq filahia
19h00 : Ikhetar soualek
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Bordj El Abtal
22h00 : Film
22h00 : documentaire

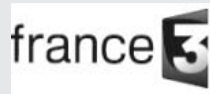


09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 La Ferme célébrités en Afrique
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Attention à la marche !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Hantée par le passé
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo

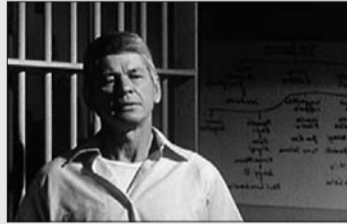
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Moments de bonheur
20:41 Météo
20:44 Météo des neiges
20:45 Section de recherches
23:45 Dexter



09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Rex
17:05 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
19:55 Météo
19:58 Météo des neiges
20:00 Journal
20:30 Emission de solutions
20:33 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Infrarouge
22:46 Simone Veil, une loi au nom des femmes
23:45 La consultation



08:40 Ludo vacances
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Coups de feux dans la Sierra
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Borsalino
22:38 La minute épique
22:40 Soir 3
23:10 Cosa Nostra



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:50 Amérique du Sud
20:35 Golden Door

22:25 Hair, Let the Sun Shine in
23:20 One Shot Not

09:55 Absolument stars
11:10 Un gars, une fille
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 La météo des neiges
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 Le galop des sentiments
15:30 Lettres secrètes
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 La météo des neiges
19:43 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Un gars, une fille
20:40 Star Wars
23:00 La prophétie des ombres



10:10 Bien-être
11:10 A vos recettes
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Un génie, deux associés, une cloche
22:45 Et maintenant, on l'appelle El Magnifico



12:15 Les dossiers de vis ma vie : la quotidienne
12:45 Friends
13:40 Stargate SG-1
15:15 Tellement vrai
16:45 Hannah Montana
17:35 Friends
18:25 Stargate SG-1
19:50 Les dossiers de vis ma vie
20:15 12 Infos
20:35 Tellement vrai
22:15 Arachnid



PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



10h00 : Ardhe El-Sâada
10h30 : El-Assil
11h15 : Emission UFC
12h45 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Fadhaa El-Djournouaâ
15h00 : Antoum Aydhan
15h45 : Aâlem sayarat
16h00 : El-djawal
16h30 : Fatawa aâla hawa
17h30 : Journal télévisé (édition Amazigh)
17h45 : Mina malaib
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Emission Ahalile
22h00 : Téléfilm
23h30 : Inchaat dhakhema

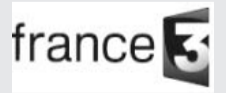


09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 La Ferme célébrités en Afrique
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Attention à la marche !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:51 Euro Millions
13:55 Les feux de l'amour
14:55 L'enfant du secret
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 Du côté de chez vous
20:38 Courses et paris du jour

20:40 Moments de bonheur
20:41 Météo
20:43 Trafic info
20:45 Les Experts
22:30 La Ferme célébrités en Afrique



09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Rex
17:05 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
19:50 Météo
19:51 Météo des neiges
20:00 Journal
20:28 Comble de rêve
20:30 Météo
20:35 Boulevard du palais
22:00 Central nuit



08:40 Ludo vacances
11:10 Plus belle la vie

11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Coups de feux dans la Sierra
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa : l'expédition : Voyage au sultanat d'Oman



22:25 Météo
22:27 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique, l'hebdo



19:00 Arte Journal
19:30 Giordano hebdo
19:50 Amérique du Sud
20:35 Les enquêtes de l'inspecteur Wallander

22:05 Une agence très spéciale
22:50 Deux ou trois choses que je sais de lui

08:35 M6 boutique
09:50 Météo
09:55 Absolument stars
11:10 Un gars, une fille
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo des neiges
12:42 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 Terres de glaces, coeurs de feu
15:30 Une amie pour la vie

17:25 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:43 Météo des neiges
19:45 Le 19 45
20:05 Un gars, une fille
20:40 N.C.I.S.
23:00 N.C.I.S.
23:50 Scrubs



10:10 Dieu merci !
11:10 A vos recettes
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
17:15 Les déménageurs de l'extrême
18:15 Le zapping
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Les sauveteurs de l'extrême
22:30 24h people, la mensuelle



11:25 Loveloozer
12:15 Les dossiers de vis ma vie
12:45 Friends
13:40 Stargate SG-1
15:15 Tellement vrai
16:45 Hannah Montana
17:35 Friends
18:25 Stargate SG-1
19:50 Les dossiers de vis ma vie
20:15 12 Infos
20:35 Supergranny.com
22:15 Central nuit
23:15 La nuit nous appartient



Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzarjah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Les "GAB" de Bessalah !



Lors de son intervention, hier, sur les ondes de la radio nationale, le ministre des Postes et des TIC, Hamid Bessalah, a pris les Distributeurs automatiques de billets (DAB) pour des GAB ! Simple omission ? Fort probable. Cependant, ce qu'il y a lieu de relever, c'est qu'à chaque fois où M. Bessalah prononçait GAB au lieu de DAB, ni l'animatrice de l'émission ni l'invité de la rédaction encore moins l'intéressé ne se sont rendus compte du lapsus.

Des billets scannés cédés à 8.000 DA ...qui dit mieux ?

Des billets d'entrée au stade, qui plus est scannés, ont été écoulés à 8.000 DA l'unité. Cela s'est passé au complexe du 5-Juillet qui a abrité, hier, le match amical tant attendu entre l'EN et son homologue serbe. Décidément, au-delà de la joie suscitée par l'équipe nationale de football, ce sont les gains et autres privilèges «collatéraux» qui l'entourent qui attisent les convoitises et font couler la salive du gain facile.



Sa fille harcelée, un père a failli commettre un crime à Jijel

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune Emir Abdelkader à Jijel ont réussi, la semaine dernière, à arrêter un individu accusé de tentative d'homicide volontaire. En effet, le coupable s'est dirigé au quartier de la victime qui harcelait sa fille et lui a asséné plusieurs coups

de hache au ventre. La victime a été acheminée hâtivement à l'hôpital Saïd-Madjdoub de la commune de Taher, où il fut sauvé d'une mort certaine. L'accusé en question a été présenté devant le procureur de la République du tribunal de Taher qui l'a placé sous mandat de dépôt.

5 membres d'une même famille hospitalisés et 1 enfant de 10 ans décède suite à une fuite de gaz à Skikda

La cité populaire du 1^{er}-Novembre-54, Merdj Eddib, située au sud de la ville de Skikda a été le théâtre, hier, d'une fuite de gaz dans une habitation individuelle. C'est le père de famille, en rentrant chez lui le soir, qui a découvert le drame. A peine rentré chez lui l'odeur du gaz l'alertera, il fera aussitôt appel à ses voisins pour l'aider à évacuer les cinq membres de sa famille, tous inconscients, vers l'hôpital de Skikda. Malheureusement, l'un des enfants, âgé de 10 ans, était déjà décédé après l'inhalation de monoxyde de carbone tandis

que le reste des membres de la famille, gravement atteints également, ont été transportés vers l'hôpital où ils ont reçu les soins nécessaires. La mère de famille était, hier encore, au service des soins intensifs, son état étant jugé assez sérieux.

Cet incident, le deuxième du genre en moins d'une année, intervient quelques jours seulement après la vaste opération de sensibilisation, menée par les services de Sonelgaz et de la Protection civile, concernant les risques liés aux dangers du gaz.

Nissan rappelle près de 540 mille véhicules dans le monde

Le constructeur automobile japonais Nissan a annoncé, hier, le rappel de 539.864 véhicules dans le monde, principalement aux Etats-Unis, en raison de problèmes de freins et de jauge de carburant.

Après Toyota et Honda, Nissan est le troisième constructeur automobile japonais à annoncer un important rappel de véhicules ces dernières semaines. Le premier problème identifié sur les Nissan - un axe de pédale défectueux qui peut se déboîter et provoquer une perte de capacité de freinage - concerne 204.785 unités des modèles Titan, Armada, Quest et Infiniti QX56 vendus de 2008 à 2010. Le deuxième problème, une jauge de carburant mal réglée qui peut indiquer un niveau plus élevé qu'il ne l'est réellement, affecte 472.118 véhicules des modèles Titan, Armada, Infiniti QX56, Frontier, Pathfinder et Xterra vendus de 2005 à 2008, et dont certains sont également rappelés pour le premier problème, a précisé Nissan. "Les propriétaires des véhicules potentiellement affectés par le problème d'axe de pédale de frein sont priés de les amener chez un concessionnaire Nissan ou Infiniti pour une inspection visuelle simple



et rapide et, si nécessaire, une réparation", a informé le constructeur nippon dans un communiqué. Les propriétaires des véhicules touchés par le problème de jauge sont quant à eux invités à maintenir leur réservoir à essence au moins à demi-plein jusqu'à ce que les réparations soient effectuées. La grande majorité des véhicules (178.916 pour le problème de pédale et 418.865 pour le problème de jauge) sont en circulation aux Etats-Unis, et le reste au Canada, au Mexique, dans plusieurs pays du Moyen-Orient, en Russie, à Taïwan, en Ukraine, au Japon et dans des îles américaines du Pacifique.

Les gadgets du Cebit : du robot qui parle chinois au réveil volant

PAR RICHARD CARTER

Des robots qui parlent chinois, des ordinateurs commandés au regard, ou un réveil volant sont quelques uns des gadgets dévoilés cette année au salon hi-tech d'Hanovre (nord de l'Allemagne).

Pour relancer le marché après une année 2009 financièrement désastreuse, les sociétés informatiques présentes jusqu'à samedi au plus important rendez-vous mondial des nouvelles technologies misent sur une panoplie d'inventions qui vont de l'étonnant au ridicule.

Vous voulez apprendre le chinois mais n'avez personne avec qui pratiquer?

Pas de problème avec Amy, le mini-robot parlant dont le langage comprend 400.000 phrases et dont la mémoire est, littéralement encyclopédique: elle contient l'ensemble de l'Encyclopedia Britannica. Alliant intelligence artificielle et reconnaissance vocale, Amy converse pendant des heures sans jamais se fatiguer et ne manque jamais de sujets de conversation.

Haute de 35 centimètres, Amy a un écran pour visage. Elle sera commercialisée à partir de la fin de l'année, selon Bruce Han de l'entreprise coréenne Viewmotion qui l'a créée

"Pour le moment elle ne parle que le chinois et l'anglais, mais nous espérons d'ici quelques années ajouter le français, l'allemand, l'italien, et le japonais", selon M. Han.

Les curieux se pressent également autour du stand de la compagnie suédoise Tobii Technology qui a mis au point un système permettant de contrôler les ordinateurs à distance, uniquement à l'aide du regard.

Le système permet de faire défiler des informations sur un écran ou bien encore de voir où se pose le regard du consommateur lorsqu'il approche un rayon de vente.

Une technologie similaire, mise au point par l'Institut Fraunhofer de Berlin, permet aux utilisateurs de pointer du doigt vers un écran, à une distance maximum de 20 mètres, et de "cliquer" virtuellement sur les icônes ou de contrôler un curseur comme ils le feraient en touchant un écran.

Face à la montée en puissance des iPod, MP3, et autres baladeurs, plusieurs entreprises proposent de nouveaux moyens d'écouter la musique portable.

Le "Tunebug Vibe" est un petit instrument que l'utilisateur peut brancher sur son iPod qu'il place ensuite sur n'importe quelle surface — carton de pizza vide, table, mur— aussitôt transformée en enceinte grâce à la restitution des vibrations musicales.

Pour les plaisantins, Getdigital.de offre une petite télécommande qui permet clandestinement de mettre en marche ou d'arrêter presque n'importe quelle télévision en Europe.

Et la firme britannique Satzuma propose l'arme parfaite de l'employé de bureau espion, un lance-missile projecteur de mousse.

Getdigital.de propose également un réveil volant pour ceux tentés de prolonger leurs doux rêves en appuyant sur la touche "sommeil" de leur réveil ordinaire.

Lorsque sonne l'heure, le réveil décolle et vole tout autour de la pièce, obligeant son propriétaire à se lever pour le faire taire...

Mais le produit qui attirait le plus de monde cette année était sans contester le robot footballeur.

Rajesh, Penny, Sheldon et Leonard, des robots footballeurs de 60 centimètres de haut sont capables de se livrer à des matchs à faire pâlir d'envie Becker, Ribéry ou Ronaldo.

Développés par l'Université de Brême (nord de l'Allemagne), leur jeu de jambe et leurs réflexes n'ont rien à envier à ceux des joueurs sélectionnés pour le Mondial 2010. Ils réagissent aux lignes blanches qui délimitent le terrain, à la pelouse verte et au ballon orange et se partagent offensive et défense.

R.C/AFP



Getdigital.de propose un réveil volant pour ceux tentés de prolonger leurs doux rêves en appuyant sur la touche "sommeil" de leur réveil ordinaire. Lorsque sonne l'heure, le réveil décolle et vole tout autour de la pièce, obligeant son propriétaire à se lever pour le faire taire...



INSOLITE

Australie : à 11 ans, il aide sa mère à accoucher

Un petit garçon âgé d'à peine 11 ans est parvenu à aider sa mère à accoucher de ses deux petites sœurs, des jumelles.

Rohan Townsend a 11 ans, et il est aujourd'hui l'heureux grand frère de deux petites sœurs. Alors que sa mère attendait des jumelles, celles-ci ont manifesté leur envie de sortir au grand jour un peu plus tôt que prévu. Alors que les secours sont en route, l'un des bébés est alors sur le point de naître. Un ambulancier indique alors au jeune garçon les gestes à faire pour pouvoir aider sa maman à accoucher. Les secours arriveront à temps pour conduire la maman à l'hôpital, où elle accouchera de la seconde jumelle. Et un porte-parole de l'association médicale australienne de commenter le courage dont a fait preuve le jeune garçon : "S'il décidait plus tard de faire médecin, il pourrait toujours nous en toucher un



mot, nous serions prêts à lui donner un coup de pouce". La mère et les enfants se portent bien.

Horaires des prières

| Annaba | Skikda | Constantine | Béjaïa | Alger | Mostaganem | Oran | Tlemcen |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fadjr : 5h30 | Fadjr : 5h33 | Fadjr : 5h34 | Fadjr : 5h40 | Fadjr : 5h49 | Fadjr : 6h01 | Fadjr : 6h04 | Fadjr : 6h07 |
| Dohr : 12h41 | Dohr : 12h44 | Dohr : 12h46 | Dohr : 12h52 | Dohr : 13h00 | Dohr : 13h12 | Dohr : 13h15 | Dohr : 13h17 |
| Asr : 15h56 | Asr : 16h00 | Asr : 16h01 | Asr : 16h07 | Asr : 16h15 | Asr : 16h28 | Asr : 16h31 | Asr : 16h34 |
| Maghreb : 18h26 | Maghreb : 18h30 | Maghreb : 18h31 | Maghreb : 18h37 | Maghreb : 18h45 | Maghreb : 18h57 | Maghreb : 19h01 | Maghreb : 19h04 |
| Icha : 19h48 | Icha : 19h51 | Icha : 19h52 | Icha : 19h58 | Icha : 20h07 | Icha : 20h18 | Icha : 20h21 | Icha : 20h23 |

LE DROIT INTERNATIONAL BAFOUÉ PAR LE MAROC

Le Président Abdelaziz demande à l'UE de réagir

A quelques jours seulement du sommet UE-Maroc, prévu les 6 et 7 mars à Grenade (Sud de l'Espagne), le président de la RASD, Mohamed Abdelaziz, a affirmé que «le Maroc ne remplit pas toutes les conditions d'octroi du statut avancé dans sa relation avec l'Union européenne».

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Il soulignera, de ce fait, dans un message adressé au chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, lequel entre autres occupe le poste de président de l'UE, que le Maroc viole la charte des Nations unies concernant la décolonisation, se refusant à l'application des décisions pertinentes de la légalité internationale.

Le président de la République arabe sahraouie démocratique, a exhorté les pays membre de l'UE, à œuvrer afin d'amener le royaume du Maroc à se



Mohamed Abdelaziz, président de la RASD.

conformer aux exigences de la légalité internationale et à cesser ses graves violations des droits de l'Homme. Le Maroc est appelé en outre, à «permettre l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui sous l'égide des Nations unies sans oublier la libération de tous les détenus politiques sahraouis ainsi que l'ouverture des territoires sahraouis aux observateurs et journalistes indépendants». Cité par l'agence de presse sahraouie (SPS), M. Abdelaziz, a

mis l'accent sur la nécessité «de résilier immédiatement toutes les conventions conclues avec le Maroc et qui concernent les territoires sahraouis occupés». Il appellera également à «ne plus signer de telles conventions pour se conformer à la Charte des Nations unies et aux fondements juridiques et moraux régissant l'UE». Le président Abdelaziz, précise dans sa lettre que le mur érigé par les autorités coloniales, pour séparer le Sahara occidental, «est composé de dizaines de milliers de soldats, de tonnes d'appareils militaires et de millions de mines dont des mines antipersonnel prohibées, tout cela avec les fonds des aides européennes». «Le royaume du Maroc viole le droit international en pillant les richesses naturelles du Sahara occidental (...). Rabat se soustrait à ses engagements pris en 1991 avec la partie sahraouie, à savoir le Front Polisario sous l'égide des Nations unies concernant l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui», a affirmé le président sahraoui. M. B.

18 morts et 496 blessés en une semaine dans des accidents de la route

18 personnes sont mortes et 496 autres ont été blessées dans 107 accidents de la circulation survenus durant la semaine du 21 au 27 février dernier, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou-Arredj avec trois personnes décédées et six autres blessées dans six accidents de la circulation. Par ailleurs, la Protection civile a effectué 7.692 interventions d'évacuation sanitaire au cours desquelles elle a prodigué des soins à 6.408 personnes blessées et transporté 70 victimes décédées. Les mêmes services ont effectué, durant la même semaine, 12 interventions pour assistance à personnes asphyxiées lors desquelles six personnes sont décédées par inhalation de monoxyde de carbone alors que huit autres personnes ont pu être secourues.



Ph/D. R.

Démantèlement d'un réseau de soutien au terrorisme à Médéa

Les éléments des forces de sécurité de la wilaya de Médéa ont réussi un joli coup de filet en procédant au démantèlement, dans la journée de mardi dernier, d'un réseau de soutien aux groupes terroristes dans la localité de Chellalet El-Adhaoura à Médéa. Le réseau en question était constitué de cinq individus, dont un patriote, a-t-on appris de sources bien informées. Les mis en cause ont été déferés hier mercredi devant le magistrat instructeur près le tribunal de Aïn-Boucif qui les a placés sous mandat de dépôt.

APRÈS LE RATTACHEMENT D'AUTRES UNITÉS TOURISTIQUES AUX DEUX ÉTABLISSEMENTS

"El Djazaïr" et "El Aurassi" transformés en chaînes hôtelières

PAR YOUNES DJAMA

Les deux grands hôtels algérois, El Djazaïr et El Aurassi sont, désormais, transformés en chaînes hôtelières après le rattachement à ces deux établissements touristiques de plusieurs hôtels du sud du pays, a appris, hier, l'APS auprès du secrétaire général de la Société de gestion des participations tourisme et hôtellerie (Gestour), M. Mokrane Louanchi. Avec cette opération, qui intervient dans le cadre d'une réorganisation du portefeuille de la société Gestour, les entreprises de gestion hôtelière El Djazaïr et El Aurassi prennent désormais la dénomination "chaîne El Djazaïr" et "chaîne El Aurassi" dont les logos feront l'objet d'un enregistrement en qualité de "label" auprès de l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI) et tout autre organisme concerné. Cette réorganisation s'est traduite par le rattachement à la chaîne El Djazaïr de trois unités hôtelières: Taghit (Béchar), Gourara (Timimoun), qui étaient initialement sous la coupe de l'Entreprise de gestion touristique de l'Ouest, et l'hôtel Le Caïd (Boussâada) qui faisait partie du patrimoine de l'entreprise touristique de Biskra. Quant à la Chaîne El Aurassi, la société Gestour a décidé de lui rattacher trois autres hôtels également: El Boustene (Goléa), El Mahri (Ouargla) et Rym (Béni Abbès). Ces unités hôtelières feront l'objet d'une «grande opération de réhabilitation afin de les mettre aux normes interna-

tionales» en bénéficiant de crédits bonifiés auprès des banques et du Trésor, a fait savoir le SG de la société Gestour, précisant qu'il s'agit d'une des mesures arrêtées par le Conseil des participations de l'Etat (CPE). S'ils seront autonomes dans leur gestion, ces établissements hôteliers du sud vont bénéficier de l'expérience de ces chaînes hôtelières, de leurs réseaux de réservation, de l'encadrement et de la formation, indique-t-il. Le même responsable n'écarte pas l'éventualité d'appliquer cette même formule à d'autres unités hôtelières en les rattachant à de grandes entreprises de gestion hôtelière. A propos des motifs de cette reconfiguration, M. Louanchi explique qu'il s'agit d'une réorganisation du secteur de manière à permettre à ces hôtels du sud "qui sont un peu excentrés par rapport au pouvoir de décision, de pouvoir mieux être pris en charge". Ainsi, outre cette opération, d'autres unités hôtelières ont été également rattachées à l'Entreprise de gestion touristique du Centre (EGT Centre): l'hôtel Touat et l'hôtel d'Adrar dont le choix s'explique par le fait que la région où ils sont implantés s'est développée grâce essentiellement aux nouvelles activités de l'industrie pétrochimique (raffinerie Sbaâ), à la création d'un pôle universitaire et à une clientèle d'affaires qui devient de plus en plus importante, précise le même responsable. En somme, la société Gestour a engagé un plan de modernisation des

hôtels du Sud pour relancer le tourisme et permettre à El Djazaïr, El Aurassi et l'EGT Centre, qui disposent de moyens humains et matériels, de pouvoir suivre et réorganiser la réhabilitation des unités et les accompagner dans la relance du tourisme au Sud.

Y. D.

Très Libre

